

# Médréac



## Mairie de Médréac

Place de la Mairie

Tél. 02 99 07 23 20

Fax 02 99 07 26 49

[mairie.de.medreac@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.medreac@wanadoo.fr)

[www.ccmontauban-de-bretagne.fr/medreac](http://www.ccmontauban-de-bretagne.fr/medreac)



Bulletin municipal - Été 2015

## À L’AFFICHE

*Week-end festif en perspective les 11 et 12 juillet.*

Samedi 11, le Tour de France roulera sur notre commune. Les horaires de passage prévus sont : 11 H 52 pour le début de la caravane et entre 13 H 47 et 13 H 52 pour les coureurs. Une boutique «Tour de France » sera installée sur la place de la mairie.



Médréac, tour de France 1997

# MÉDRÉAC

**DIMANCHE**  
**12 Juillet** 2015

Plus de 200 participants  
à pieds, en VTT

31<sup>e</sup>  
édition

# Relais du Petit Poucet

**DÉPART 14 H 00 - ARRIVÉE 18 H 00**

*avec la participation des communes suivantes :*

Médréac - St Jouan - Caulnes - La Chapelle-Blanche  
Guitté - Plouasne - St Pern

**3 ÉTAPES**

**SAINT-JOUAN 14H40 - GUITTÉ 15H40 - SAINT PERN 16H50**

A 19h30 : **Dîner** animé par Philip Lukas Events  
Salle des fêtes de Médréac

A 23h : **Feu d'artifice**

**ATTENTION** RÉSERVEZ VOS PLACES DÈS À PRÉSENT AUPRÈS  
DES RESPONSABLES DES COMMUNES PARTICIPANTES :  
15 € / adultes (boisson comprise) - 8 € / enfants (- de 12 ans) - Org : CDF Médréac

Dimanche 12, les relayeurs du Petit Poucet s'affronteront pour la 31ème fois. Le départ se fera de Médréac à 14h00 pour un retour vers 18 heures. Un repas sera servi à la salle des fêtes à partir de 19h30, suivi d'un bal gratuit et d'un feu d'artifice, offert par la municipalité, tiré vers 23 heures.

## LE MOT DU MAIRE

L'actualité relate chaque jour l'annonce de rapports, de nouveaux textes de lois et règlements, d'évolution de normes, etc.

Ce n'est que lorsque ces réglementations, souvent techniques et complexes, entrent en application, que l'on en mesure les effets parfois contraignants.

C'est encore plus vrai pour les élus que nous sommes. Souvent, ces évolutions nous conduisent à des prises de décisions importantes et délicates ou, au contraire, nous placent face à des choix imposés, venant « d'en haut ».

Cela a été le cas avec la Redevance Incitative, imposée par le Grenelle de l'Environnement au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Aujourd'hui, l'étang du Bois-Gesbert et la station d'épuration ne répondent plus aux normes environnementales et amènent l'équipe municipale à une réflexion.

La Poste, sommée dans les rapports de la Cour des Comptes de moderniser et réorganiser son réseau, incite les communes à réfléchir sur l'évolution de ses services.

Ce sont encore des dispositifs de lois lourds et compliqués, comme la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NoTRe, passée assez inaperçue, mais qui annonce, entre autres, un glissement des compétences vers l'intercommunalité, surtout pour les communes les plus petites. Une autre loi, dite Allur, va nous contraindre, quant à elle, à la révision de notre Plan Local d'Urbanisme, tâche toujours très technique.

Malgré tout, partant du principe qu'il vaut mieux décider que subir, il nous revient, plus que jamais, la mission de faire grandir notre commune, de la faire participer activement à l'intercommunalité et de faire en sorte, ainsi, qu'elle garde sa force d'initiative.

Très bon été à toutes et tous.

*Jean-Claude OMNES, Maire*

*Ce bulletin municipal a été imprimé sur un papier recyclé.*

*Il a été élaboré par la commission Communication composée de :  
Patricia Daugan, Linda Guenroc, Xavier Dugenetais, Christophe Allée.*

*Cette commission reste à votre écoute pour la diffusion d'une information sur le médreac ou sur le bulletin municipal du mois de décembre, en partie consacré à la vie de nos associations.*

*Pour toute info à diffuser, contactez le secrétariat de la mairie, ou mieux, notez l'adresse suivante : medreact@laposte.net*

## SOMMAIRE

A l'affiche	p.2
Le mot du maire	p.3
Vie communale	p. 4 à 6
Horaires Mairie	
Permanences élus et autres permanences	
Bureau de poste	
Recensement	
Commune fleurie	
Forum des associations	
Tour de France	
Le Marché de terroir	
Incivilités	
Cimetière	
Marquages au sol	
Informations générales	p.7
État civil	
Budget et fiscalité	p. 8 à 9
Urbanisme	p. 10 à 12
Réaménagement du centre bourg	
Assainissement collectif et non collectif	
Lotissement Le Champ Janaie	
Instruction des permis de construire	
Réalisations et projets	p. 13
Plateau multisports	
Projet d'étude : effacement des réseaux	
Station d'épuration	
Restaurant scolaire	
Environnement	p.14 à 15
École publique	p. 16 à 17
Petite enfance	p. 17
École Saint Joseph	p. 18 à 19
Temps d'Activités Périscolaires	p. 20 à 21
Médiathèque	p. 22 à 23
Accueil de loisirs	p. 24 à 25
SIAEP	p. 26
SMICTOM	p. 27
Informations diverses	p. 28 à 30
Accessibilité des établissements recevant du public	
Amélioration de l'habitat	
Téléthon	
Comice agricole	
Chèque sport	
École de musique	
Vélo rail	
Communauté de communes	
Le transport à la demande	
France ADOT 35	
Entretien des voiries	
Bienvenue à...	
A l'honneur	p. 31

Aucune photo  
insérée dans  
ce bulletin  
n'est libre  
de droit.

## HORAIRES MAIRIE

LUNDI	9h à 12h	15h à 17h
MARDI	9h à 12h	fermée l'après-midi
MERCREDI	9h à 12h	15h à 17h
JEUDI	9h à 12h	15h à 17h
VENDREDI	9h à 12h	fermée l'après-midi
SAMEDI	9h à 11h30	

Fermeture d'été :  
la mairie sera fermée  
les samedis 11, 18, 25 juillet  
et les 1, 8, 15, 22 août 2015



Un ascenseur, situé sur le côté rue de Dinan, est disponible pour toute personne à mobilité réduite pendant les heures d'ouverture.

## PERMANENCE DES ÉLUS

### **Adjoints :**

Mme DAUGAN Patricia : le samedi matin, 9h - 10h  
M. BOUGEARD David : sur rendez-vous  
Mme ORINEL Magali : le samedi matin, 10h - 11h  
M. TOSTIVINT Hervé : le mercredi matin, 9h - 10h

### **Conseiller général :**

Mme DAUGAN Marie et M. Pierre Guitton :  
le 1er jeudi de chaque mois, 14h - 15h

## AUTRES PERMANENCES

### **Assistante Sociale :**

Mme GOURMELON  
le 1er et 3ème jeudi de chaque mois en Mairie  
A partir de 9h30 (uniquement sur rendez-vous)  
(CDAS MONTFORT 02 99 09 15 53)

### **Conseils aux personnes âgées**

Mme LE FLOHIC - le 2ème mardi de chaque mois  
De 10h30 à 12h00 sur rendez-vous auprès du CDAS  
à MONTFORT au 02 99 09 15 53

### **Conciliateur de justice**

Un conciliateur de justice propose gratuitement ses services  
le 1er jeudi de chaque mois  
de 14 h à 17 h 30 à la mairie de Montauban-de-bretagne.  
Prendre RDV au 02 99 0 42 55.

## BUREAU DE POSTE

Il sera fermé du mardi 28 juillet au vendredi 28 août inclus.



## LE RECENSEMENT À 16 ANS, C'EST OBLIGATOIRE

**Démarche civique essentielle,  
le recensement obligatoire est la deuxième étape  
dans le « parcours de citoyenneté »**

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT qu'il est primordial pour vous de conserver précieusement : en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

## MÉDRÉAC : COMMUNE FLEURIE = COMMUNE ACCUEILLANTE

Comme chaque année, des fleurs ont été achetées par la commune afin d'égayer notre cité. En ce sens, que toutes celles et ceux qui contribuent, par la pose de jardinières ou création de massifs, au fleurissement de la commune soient chaleureusement félicités ; que tous les bénévoles qui consacrent un peu de leur temps à la préparation, l'arrosage et l'entretien des fleurs soient vivement remerciés.

Cette année encore, un concours des maisons fleuries est organisé. Pour y participer, rien de plus simple : remplissez ce bon d'inscription et déposez-le à la mairie.

### **INSCRIPTION**

#### **POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES**

Bulletin d'inscription à remettre en mairie avant le 25 juillet 2015 dernier délai.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tous les participants auront un prix.

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Suite au succès de l'édition 2014 et au besoin toujours plus important de bénévoles et adhérents, le 6ème forum des associations aura lieu le samedi 5 septembre 2015 de 9h00 à 13h00 à la salle des fêtes. Retenez cette date, cette manifestation est le carrefour incontournable des relations avec le tissu associatif.

## TOUR DE FRANCE : ATTENTION AUX CONTRAINTES

Comme indiqué en début de bulletin, le tour de France passera dans notre bourgade le samedi 11 juillet. A cette occasion, la RD 220 sera fermée de 10h40 à 14h30. Dans ce laps de temps, la circulation sera interdite sur l'itinéraire. Le franchissement de la route Bécherel - Quédillac ne sera possible que par la RN 12 ou tout autre passage non à niveau.



## LE MARCHÉ DE TERROIR AURA BIEN LIEU CET ÉTÉ

Le «Marché de pays» retrouvera bien la gare de Médréac tout au long de l'été, chaque vendredi soir du 3 juillet au 28 août 2015, à partir de 17 heures et jusqu'à 22 heures. Il est à signaler que ce projet, initié par un groupe de producteurs locaux est désormais piloté par le Comité des fêtes de Médréac. La restauration, quant à elle, sera gérée par différentes associations de Médréac et des alentours. De bons moments conviviaux en perspective...

## INCIVILITÉS

Depuis quelques mois, il est constaté une recrudescence d'actes d'incivilité : nuisances sonores nocturnes ou dominicales, feux sauvages, même en plein bourg, vols, fleurs arrachées, panneaux couchés, vitesses excessives sur les routes, en agglomération et même dans les lotissements, etc.

La municipalité ne peut que déplorer et condamner pareils agissements, qui ne sont pas propres à sa cité, certes, mais qui l'amènent à rappeler chacun à ses obligations et devoirs de citoyen responsable, et au respect de la loi, de son voisin, indispensables à une cohabitation en bonne intelligence.

## CIMETIÈRE

Une consultation a été lancée pour les travaux de reprise des concessions présentant un état d'abandon. L'attributaire de ce marché devra réaliser ces travaux sur la période du 1er août au 15 octobre 2015. Les restes des personnes inhumées dans les concessions reprises seront regroupés dans l'ossuaire destiné à cet usage. Les noms des personnes concernées seront consignés dans un registre tenu à la disposition du public. Les monuments et emblèmes pourront être récupérés par les familles.



Deux composteurs, fabriqués avec des matériaux de récupération, ont été mis à disposition à chaque entrée du cimetière. Ils sont destinés à recevoir plantes, fleurs et mauvaises herbes. Les bacs jaunes et verts sont toujours là pour recevoir les contenants et autres déchets. Une bonne utilisation de ce nouveau service est un gage d'économie pour notre collectivité. Faites-en bon usage !

## MARQUAGES AU SOL



En plus des marques aux emplacements de parking, des lignes jaunes ont été repeintes dans le bourg, notamment devant la boulangerie et l'école privée. Il s'agit de rappeler qu'il est interdit, gênant et surtout dangereux de stationner le long de ces lignes jaunes.

Ainsi, devant la boulangerie, un arrêt en cet endroit peut bloquer le trafic de l'axe Bécherel-Quédillac, parfois chargé, aussi bien en véhicules légers qu'en poids lourds et obliger les véhicules à se déporter vers la gauche ce, au risque de se retrouver face à un véhicule venant de Montauban et tournant vers Bécherel. Pensez-y !





## **BUREAU DE POSTE : ÉVOLUTION DES SERVICES EN VUE**

Au fil des années, la Poste continue de moderniser son réseau et réorganiser ses services afin de générer des économies. Dans les villes, par exemple, nombre de bureaux de quartiers sont menacés au profit de « Relais poste » implantés dans des supermarchés ou autres commerces de proximité. En milieu rural, la Poste met plutôt en place des agences postales communales, en s'appuyant sur les maisons de service public comme la mairie.

Avec en moyenne douze usagers par jour et des horaires d'ouverture toujours plus restreints et inadaptés, le bureau de Médréac, en sursis depuis bien des années, ne pouvait guère prétendre à survivre plus longtemps dans son organisation actuelle. Sur la demande de La Poste, le conseil municipal a donc reçu le 16 février dernier deux de ses représentants, lesquels ont annoncé qu'au vu de la baisse d'activité significative du bureau de poste, sa fermeture était envisagée. Ils ont ensuite présenté les évolutions possibles de leur présence dans notre commune par le biais des deux formules citées ci-avant.

La fermeture d'un service public en milieu rural est toujours ressentie comme une injustice, un pas supplémentaire vers une désertification des campagnes, mais comment ne pas entendre les arguments d'une entreprise, certes publique, mais qui se doit, pour survivre, de se mesurer à une concurrence féroce. Avec fatalité, mais aussi lucidité, le conseil municipal a ainsi opté pour le maintien d'un service postal public et la solution d'une agence postale communale.

Une convention, dont le modèle type a été rédigé conjointement par la Poste et l'Association des Maires de France, précisera les modalités de fonctionnement de cette agence, ainsi que les droits et obligations des deux parties.

Ainsi, en profitant d'horaires d'ouverture plus larges, les usagers pourront bénéficier d'un meilleur service postal. Les services financiers, quant à eux, seront assurés pour une partie par le bureau de poste du chef-lieu de canton. A ce titre, la Poste ne fait que copier ce qu'ont fait les banques mutualistes il y a bien longtemps.

La mise en place de cette évolution devrait être effective dans le courant de l'année 2016.

### **Le saviez-vous ? Vous pouvez bénéficier des nouveaux services proposés par votre « facteur-guichetier ».**

#### **Facteurs Services +**

Les services pour simplifier la vie des gens

-> Apporter le service attendu au domicile des particuliers afin de leur simplifier le quotidien

• Accompagner les démarches administratives au domicile (ex : services postaux ou bancaires)

• Délivrer le service public à domicile (ex : remise et retour de documents officiels cartes identité, passeports, cartes grises...)

• Porter des biens culturels, des médicaments

• Livrer des courses

• Livrer occasionnellement de l'argent (montant limité)

Les services pour collecter des informations

-> Rendre des services qui simplifient les processus d'entreprises ou d'administrations dans l'immeuble, le quartier ou la ville, grâce au réseau de facteurs connectés par FACTEO

Collecter, remonter et diffuser des informations dans ou autour du domicile :

o Relève de compteurs (ex. ERDF, butagaz, totalgaz)

o Surveillance du niveau d'autonomie des personnes âgées

o Collecte d'offres d'emplois (ex. mission locale)

o Prise de photographies pour élargir le champ de l'expertise en assurance

o Vigie urbaine (ex : signalement des dysfonctionnements et dégradations urbains, de l'état de DAB...)

Les services pour connecter le domicile  
- Installation ponctuelle d'équipements (ex. TNT)

Les services pour développer l'économie circulaire

-> S'appuyer sur le réseau des facteurs pour développer des opérations de logistique inverse de recyclage

• Recyclage des papiers bureautiques (Recy'go)

• Autres marchés possibles : recyclage de textiles, de cartouches d'encre, de téléphones mobiles, de capsules de café, des D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)...

Objets recommandés

Possibilité de demander une nouvelle présentation des objets en se connectant sur Internet avant minuit : [www.laposte.fr/monespaceclient](http://www.laposte.fr/monespaceclient)

3 possibilités sont proposées :

- Choisir une 2e présentation par le facteur au domicile, entre J+1 et J+6

- Choisir un autre bureau d'instance que le bureau d'instance habituel de J+1 à J+15

- Choisir la remise à un tiers avec le dépôt d'une procuration en ligne

+ Selon les endroits :

Possibilité de retirer le soir, dans l'espace Carré Entreprises, les objets remis contre signature, le jour même du passage du facteur

Expédition des colis en Boîte aux lettres  
Depuis le 26 novembre, possibilité pour les clients expéditeurs de déposer leurs colis à expédier dans leur propre boîte aux lettres.

Mode opératoire :

- Affranchir son colis en ligne et choisir le service sur [www.colissimo.fr](http://www.colissimo.fr) avant 23h

- Déposer le colis dans sa boîte aux lettres avant 8h. Le facteur le collecte, le flashe et laisse un avis de prise en charge dans la boîte aux lettres

- L'expéditeur est informé par e-mail des étapes clés du parcours du colis

Une condition indispensable : Disposer d'une boîte à lettres normalisée

# Informations générales

## ÉTAT CIVIL (1<sup>er</sup> semestre)



### Naissances

Alice EMONET 4, Les Grandes Haies	14/12/2014
Liam GOUZEL THOMAS 25 bis, rue Centrale	01/01/2015
Lucas HASPOT 13, rue de Dinan Lieu-dit « Le Gros Chêne »	21/01/2015
Eléanore AGEON 1, Le Clos Huré	03/02/2015
Antoine GEORGELIN 30, rue de Rennes	07/03/2015
Lola GILET 1, Chemin du Pré Renault	11/03/2015
Adèle MEZIERE 58, Les Rouvrais	18/03/2015
Gabriel BRIAND 5, Chemin du Pré Renault	19/03/2015
Léa ROULIN GILLET La Potinais	29/03/2015
Andréa LENOIR 24, Place de L'Eglise	05/05/2015
Félicie BOULLEROT 8, rue de Dinan	11/05/2015
Léonard DUGENETAIS 11, La Touche	22/05/2015

### Décès et inhumations

Daniel LETELLIER 1, rue de Chateaubriand, résidence Les Menhirs	01/01/2015
Anne MORICE née COMMEUREUC 1, rue de Chateaubriand, résidence Les Menhirs	08/01/2015
Fernande BUNOUF née TUAL 5, rue de la Fontaine	11/01/2015
Marie GUILLOUET née ALLAIN 1, rue de Chateaubriand, résidence Les Menhirs	15/02/2015
Marcel BOULLIER 1, rue de Chateaubriand, résidence Les Menhirs	17/02/2015
Rosalie ROUAULT née BAUDRIER 1, rue de Chateaubriand, résidence Les Menhirs	15/03/2015
Xavier DELACROIX 1, rue de Chateaubriand, résidence Les Menhirs	26/03/2015
François PIRON 21, Guénou	16/04/2015

Marie RABINIAUX née AVIGNON 1, rue de Chateaubriand, résidence Les Menhirs	27/04/2015
Albert MAUNY 1, rue de Chateaubriand, résidence Les Menhirs	28/04/2015
Marcel RENAULT 42, les Bas Champs	30/04/2015
Germaine LESAGE née RESLOU 7, rue de la Libération	15/05/2015
Lucienne ESNAULT née MERCERIE 1, rue Chateaubriand, Résidence Les Menhirs	01/06/2015
Alain ESNAULT 14, La Ville au Marchand	06/06/2015

### Mariage

Nicolas JAGLIN et Alexia LEGRAND 1, les Grandes Hayes	20/06/2015
----------------------------------------------------------	------------

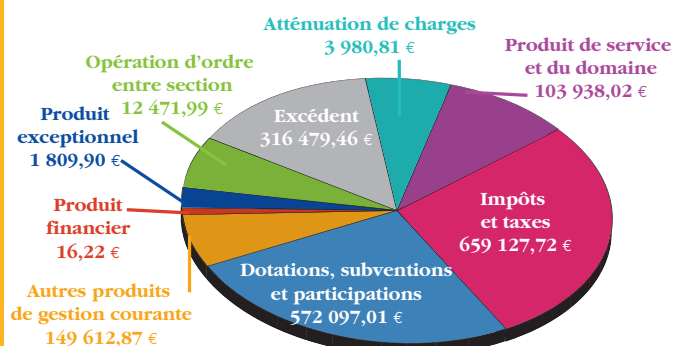
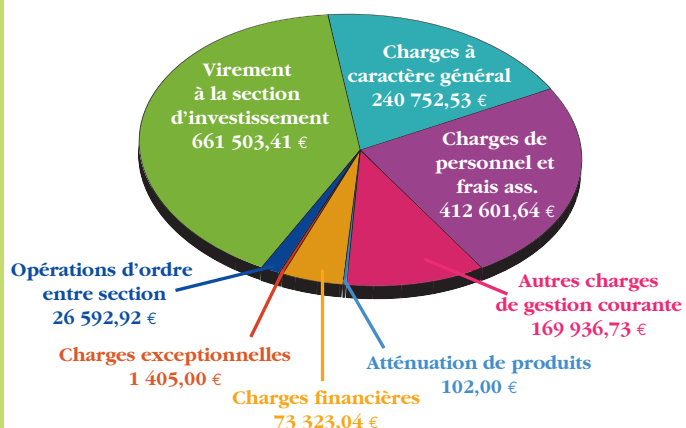


# Compte administratif 2014 - Budget primitif 2015

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

### SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

	CA 2014	BP 2015
011 Charges à caractère général	240 752.53 €	317 129.19 €
012 Charges de personnel et frais ass.	412 601.64 €	448 800.00 €
014 Atténuation de produits	102.00 €	150.00 €
65 Autres charges de gestion courante	169 936.73 €	213 500.00 €
66 Charges financières	73 323.04 €	70 000.00 €
67 Charges exceptionnelles	1 405.00 €	2 900.00 €
042 Opérations d'ordre entre section	26 592.92 €	24 168.94 €
023 Virement à la section d'investissement	661 503.41 €	
<b>TOTAL</b>	<b>924 713.86 €</b>	<b>1 738 151.54 €</b>



### SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

	CA 2014	BP 2015
013 Atténuation de charges sect. de fonct.	3 980.81 €	2 000.00 €
70 Produits des services et du domaine	103 938.02 €	107 700.00 €
73 Impôts et taxes	659 127.72 €	650 527.00 €
74 Dotations, subventions et participations	572 097.01 €	552 889.40 €
75 Autres produits de gestion courante	149 612.87 €	140 000.00 €
76 Produits financiers	16.22 €	15.00 €
77 Produits exceptionnels	1 809.90 €	5 200.00 €
042 Opérations d'ordre entre section	12 471.99 €	17 000.00 €
002 Excédent anté. Reporté Sect. Fonct.	316 479.46 €	262 820.14 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 819 534.00 €</b>	<b>1 738 151.54 €</b>
<b>RÉSULTAT DE CLÔTURE</b>	<b>+ 894 820.14 €</b>	

## TAUX D'IMPOSITION 2015 (inchangés)

Taxe d'habitation : 14,43 %

Taxe foncière bâti : 17,15 %

Taxe foncière non bâti : 46,10 %



## BUDGET D'INVESTISSEMENT

### SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES

	CA 2014	BP 2015
16 Remboursement emprunts et dettes	293 703.58 €	318 000.00 €
18 Affectations		
20 Immobilisations incorporelles	55 995.30 €	138 000.00 €
21 Immobilisations corporelles	32 523.57 €	422 000.00 €
23 Immobilisations en cours	207 711.69 €	239 129.51 €
27 Autres immobilisations financières	500.00 €	500.00 €
040 plus/moins values sur cessions immobilisations	12 471.99 €	17 000.00 €
041 Opération d'ordre		21 000.00 €
020 Dépenses imprévues		30 000.00 €
001 Déficit antérieur reporté Sect. Invest.	138 226.55 €	291 542.84 €
<b>TOTAL</b>	<b>741 132,68 €</b>	<b>1 477 172,35 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

	CA 2014	BP 2015
10222 FCTVA	56 616.52 €	40 000.00 €
10223 TLE	1 729.20 €	1 500.00 €
10226 Taxe aménagement	6 387.91 €	5 000.00 €
1068 Excédents de fonctionnement capit.	302 000.00 €	632 000.00 €
13 Subventions d'investissement	53 881.52 €	92 000.00 €
16 Emprunts et dettes	2 381.77 €	
021 Virement de la section de fonctionnement		661 503.41 €
040 Opérations d'ordre entre section	26 592.92 €	24 168.94 €
041 Opération d'ordre	21 000.00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>449 589.84 €</b>	<b>1 477 172,35 €</b>
<b>RÉSULTAT DE CLÔTURE</b>	<b>- 291 542.84 €</b>	

BUDGET	Compte Administratif 2014				Budget Primitif 2015			
	Fonctionnement		Investissement		Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Assainissement	31 616.69 €	75 354.11 €	398 027.61 €	302 614.22 €	64 083.79 €	64 083.79 €	175 821.18 €	283 724.80 €
SPANC	2 854.46 €	2 044.05 €			12 802,50 €	12 802,50 €		
Lotissement Le Champ Janaie	280 960.44 €	280 210.44 €	295 018.39 €	593 648.28 €	910 859.60 €	910 859.60 €	820 691.72 €	820 691.72 €
CCAS	17 429.46 €	18 075.68 €	5 611.78 €	5 293.03 €	33 973.91 €	33 973.91 €	22 828.47 €	22 828.47 €

## TICKETS RESTAURANT SCOLAIRE

La commission « restaurant scolaire » travaille actuellement sur un projet de dématérialisation des tickets de restauration scolaire. Deux logiciels lui ont été présentés en ce sens. L'objectif est de simplifier le système en vigueur, archaïque et fastidieux. La mise en place de ce nouveau mode de comptage devrait intervenir à la charnière des années 2015-2016. Auparavant, une présentation avec des informations précises aura été dispensée auprès des usagers.

## RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG : DES NOUVEAUTÉS DANS LA CONTINUITÉ

Une large réflexion s'est ouverte cet hiver sur le réaménagement du centre bourg de Médréac. Comment le sécuriser, le moderniser, l'agréments de places de stationnement ? En un mot : Comment le réorganiser ?

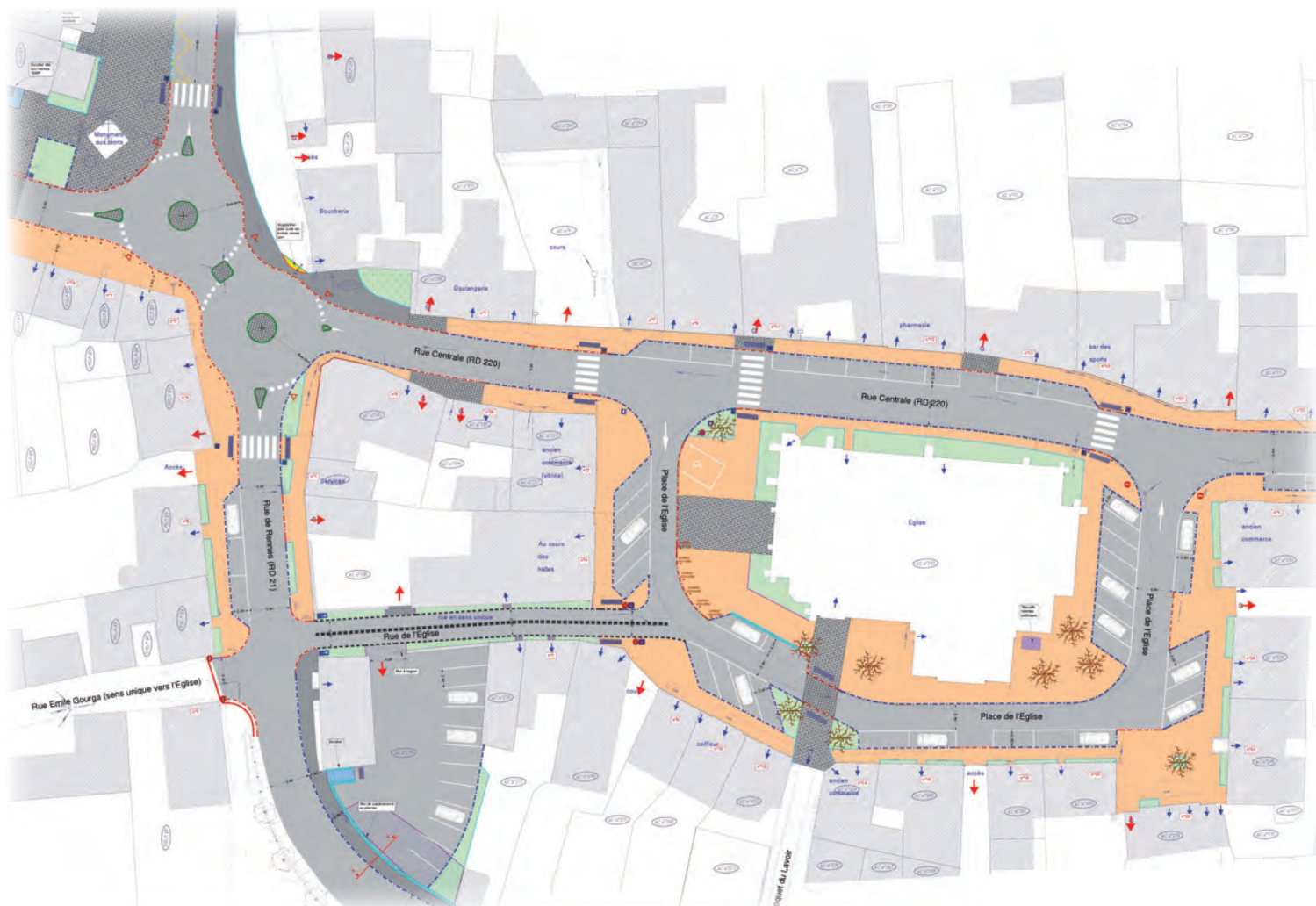
A ce titre, une nouvelle présentation du projet initial avait été planifiée durant l'automne dernier, laquelle a naturellement débouché sur la constitution d'un groupe de pilotage chargé d'affiner ce premier projet bien né.

De ce groupe a émané l'idée d'agrandir le périmètre d'étude, en partant du calvaire jusqu'au cimetière, pour l'axe est-ouest et des abords de l'école publique jusqu'au pont de chemin de fer, en ce qui concerne l'axe nord-sud, cette extension permettant d'apporter une meilleure cohésion à l'ensemble.

Le cabinet ATEC OUEST, chargé de mettre sur plan ce nouveau projet, a présenté ses travaux dernièrement. Les idées directrices en sont : limiter les vitesses des véhicules par des plateaux surélevés, protéger les piétons par des plots et des zones de couleur, apporter des solutions de stationnement par la création de parkings en maints endroits du bourg, mais aussi faire cohabiter murets de pierres, végétaux et arbres à petit développement ou fluidifier l'ensemble en privilégiant une solution à niveau.

L'intersection épineuse du centre bourg pourrait laisser place à un double giratoire qui permettrait une circulation ralentie et fluide. Le contour de l'église serait doté d'un parvis et d'une ruelle en sens unique, flanquée de places de stationnements en épi ou en créneau.

Ces propositions ont été soumises aux représentants du Conseil départemental, présents à cette réunion, pour étude et avis.



« Extrait du projet : la partie centrale du bourg. »

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF : L'UNITAIRE A VÉCU !

### VIVE LE SÉPARATIF !

L'assainissement collectif unitaire a vécu, ou presque. Fini, toutes ces importantes quantités d'eaux pluviales «propres» dirigées vers la station d'épuration, surchargeant ainsi l'équipement et provoquant des coûts de fonctionnement très importants. Fini toutes ces eaux usées, insuffisamment traitées avant leur rejet dans le milieu naturel. Fini ? Pas tout à fait. La mise en séparatif effective des canalisations d'eaux pluviales et d'eaux usées n'est pas encore pour tout de suite. Il va falloir, avant cela, exiger des propriétaires d'éventuels travaux de raccordement et s'assurer de la conformité de la partie privée du branchement.

Le raccordement en matière d'assainissement collectif se base en effet sur le droit au terrain, c'est-à-dire que la partie publique du branchement représente tout ce qui est sur le domaine public et sa partie privée couvre la distance entre les ouvrages amenant les eaux usées de l'immeuble au regard (ou tabouret) récemment implanté en limite privée-publique.

Lorsqu'une habitation est desservie par un réseau d'assainissement collectif, chaque propriétaire a l'obligation de s'y raccorder. Concrètement, il doit s'assurer que :

Les eaux domestiques des habitations, c'est-à-dire les eaux ménagères (lessive, cuisine, bains) ainsi que les eaux vannes (WC) soient reliées au réseau des eaux usées, en l'occurrence, ici, via le nouveau regard posé.

Il est INTERDIT d'y raccorder des canalisations d'eaux pluviales. Cela pourrait provoquer des débordements très néfastes en cas de pluies.

Les eaux de pluie, de toiture, de terrasse et de voirie, continueront de s'écouler par l'ancien réseau, qui deviendra donc un réseau uniquement dédié aux eaux pluviales, là où elles ne peuvent être infiltrées naturellement dans le sol ou posant un problème de sécurité (inondations).

Là encore il faut savoir qu'il est INTERDIT d'y raccorder des canalisations d'eaux usées. Cela provoquerait une pollution des eaux pluviales et donc du milieu naturel.

En résumé, un bon raccordement doit voir les eaux usées s'évacuer vers le nouveau réseau par le tabouret

installé en bordure de voie publique et les eaux pluviales s'échapper par le réseau déjà existant.

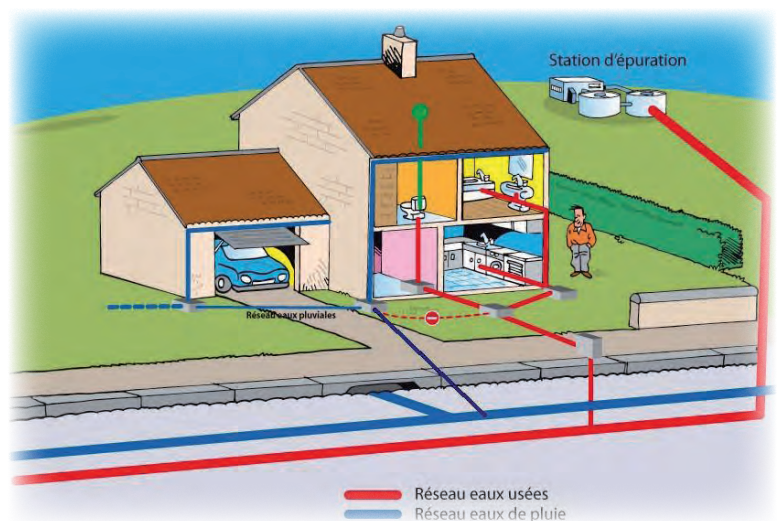
Des fiches de situation ont été adressées à chacun des propriétaires concernés. Parce qu'elles ne sont pas toujours aisées à déchiffrer, il leur est conseillé de s'en remettre à l'avis d'une entreprise spécialisée. Cette dernière saura diagnostiquer les besoins et éviter les désagréments de travaux mal réalisés qui auraient pour conséquence préjudiciable de rendre le branchement non conforme et de voir procéder à de nouveaux travaux.

Dans les prochains mois, l'ensemble des raccordements des propriétaires au réseau d'assainissement collectif va être contrôlé par la société Aquasol.

Pour ceux qui ont déjà réalisé leurs travaux ou ceux qui estiment disposer d'un branchement réglementaire, le contrôle devrait survenir dans les prochaines semaines.

Pour les autres, ils disposent d'un délai de deux ans à compter de la réception du courrier en mars dernier pour se mettre en conformité.

Quoiqu'il en soit, un contrôle systématique doit être effectué à l'issue des travaux. Le coût de ce contrôle et ses modalités de prises en charge restent à déterminer.



## SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Des contrôles de bon fonctionnement vont être réalisés. Les courriers d'avis de passage sont transmis aux gens concernés directement par la société Aquasol, chargée de ces contrôles. Pour rappel, ces vérifications sont obligatoires et s'effectuent dans trois cas :

- La mise en place d'une installation neuve ou réhabilitée. Le contrôle se fait alors en deux étapes, à savoir au moment de la conception (coût de la prestation : 41.12 € TTC), puis au moment de la réalisation (coût de la prestation : 92.52 € TTC).

- La vérification périodique de bon fonctionnement d'une installation existante. Elle doit être effectuée tous les

6 ans. En cas de mauvais fonctionnement, l'utilisateur dispose de quatre ans pour réhabiliter son assainissement. (coût de la prestation : 61.68 € TTC).

- La vente d'un logement concerné par cet assainissement non collectif. Le vendeur a pour obligation de fournir un diagnostic du dispositif d'assainissement à l'acquéreur (coût de la prestation : 133.65 € TTC).

A savoir qu'une simple visite technique est facturée 56,54 € TTC et un prélèvement et analyse de rejet (paramètre MES et DBO) : 66,82 € TTC

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la mairie.

## LOTISSEMENT COMMUNAL LE CHAMP JANAIE

À l'issue de la première phase des travaux, la mise en vente des terrains va s'ouvrir dès le mois de juillet. Certains lots semblent déjà avoir séduit quelques-uns. C'est une bonne nouvelle. Tous les renseignements sont à prendre en mairie. Pour rappel, le prix de vente au m<sup>2</sup> est de 75 € T.T.C.



## INSTRUCTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE

La loi ALUR met fin au 1er juillet 2015 à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'instruction du droit des sols, pour toutes les communes compétentes dès lors qu'elles appartiennent à une communauté de communes de 10 000 habitants et plus.

Dans ce cadre et pour assurer l'instruction du droit des sols, une mutualisation des moyens à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes a été mise en place pour les communes compétentes hors pôles de centralité.

Un service commun d'instruction des sols est créé et les demandes d'autorisations en matière d'urbanisme seront instruites par l'agent compétent installé dans les bureaux de la communauté de communes St Méen Montauban.

Du côté des usagers, cette évolution n'engendre pas de changements notables dans le déroulement de la procédure, les dossiers sont toujours déposés en mairie.

## PLATEAU MULTISPORTS

Très attendu, le plateau multisports va voir le jour cet automne. Après une longue phase d'étude et de consultations, après de multiples visites sur sites, le choix du prestataire s'est porté sur la société S.D.U., laquelle a apporté aux yeux de la commission chargée du dossier les meilleures garanties en matière de sécurité et accessibilité, pour un coût quasi identique. Le plateau sera doté en son intérieur de deux buts de handball, de deux panneaux de basket, de quatre petits buts dits « brésiliens » et d'un filet à hauteur variable permettant de pratiquer tennis ou volley. L'extérieur sera agrémenté d'un panneau de basket avec raquette et de deux pistes type athlétisme. Le sol sera composé d'un gazon synthétique sur sable compacté. Quant aux couleurs de la structure, elles devraient être assorties au logo de notre commune.

Coût : 33 257,37 € H.T. déduit d'une subvention contrat de territoire de 6 651,47 €.



« Exemple de présentation sans couleur »

## PROJET D'ÉTUDE EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Une demande a été faite auprès du Syndicat Départemental d'énergie 35 (SDE35) pour la réalisation d'une étude concernant l'effacement des réseaux sur le secteur « Le Gros Chêne », accompagné d'une extension de la partie éclairage public. Après les résultats d'une étude sommaire qui a donné un ordre de grandeur quant au coût de l'effacement du réseau électrique, le conseil municipal, en cohérence avec ce qui a été réalisé partout ailleurs dans l'agglomération, a décidé à l'unanimité de demander une étude détaillée qui comprend l'effacement du réseau électrique, le génie civil du réseau téléphonique et le remplacement des appareillages d'éclairage public.

## STATION D'ÉPURATION

### **Enrochement des digues**

Monsieur le maire, des membres de différentes commissions municipales, ainsi que M. Rocaboy, directeur du cabinet de conseil ATEC OUEST se sont rendus sur le site de la station d'épuration. A l'issue de cette visite, il est apparu plus qu'urgent de sécuriser les berges affaiblies par l'érosion et des galeries de ragondins (éradiqués depuis quelques années). L'entreprise Ménard a été sollicitée. Plus de 800 tonnes de pierres et remblais ont été apposés sur lesdites berges qui ont de fait retrouvé meilleur aspect.



Il reste à refaire la clôture.

Coût : 11 655,10 € H.T.

Une consultation va être lancée pour la canalisation acheminant les eaux usées de la partie nord du bourg et sortant de terre aux abords du ruisseau jouxtant la station va être remplacée, là encore, par mesure de sécurité, l'installation présentant des fissures qui pourraient occasionner des ruptures ou des affaissements.



## RESTAURANT SCOLAIRE

Comme prévu, les travaux vont s'achever avec la fin de l'année scolaire. Le restaurant, plus grand, plus fonctionnel et moins bruyant sera donc opérationnel pour la rentrée 2015 et les gênes occasionnées pendant ces travaux de futures souvenirs.

## L'ÉTANG DU BOIS GESBERT

Dans le cadre des actions de restauration et d'entretien des cours d'eau portées par la Communauté de Communes Saint-Méen Montauban, elles mêmes motivées par des exigences européennes et le « Grenelle de l'environnement », une étude sur deux principaux plans d'eau sur cours d'eau a été commanditée sur son territoire. Il a paru judicieux de retenir L'étang du Bois Gesbert du fait de sa surface importante et de sa localisation stratégique en aval du bassin versant du Néal.



Source : <http://geobretagne.fr/sviewer/dual.html>

### Un étang dit « sur cours », qu'est-ce que c'est ?

C'est une pièce d'eau qui comporte un barrage sur le cours d'eau original pour retenir l'eau et former ainsi un étang. Ce n'est donc pas le cours d'eau qui passe dans l'étang, mais bien un étang qui est créé sur ledit cours d'eau. Cette retenue peut empêcher la circulation des poissons et des sédiments, concourir à un envasement préjudiciable à moyen terme et, surtout, devenir un problème épineux d'un point de vue écologique. Nombre d'étangs de ce type se retrouvent donc dans le collimateur des autorités environnementales.

Les photographies aériennes prises dans les années 50 (à gauche) et les années 2000 (à droite) attestent bien de la remise en eau entre les 2 périodes.

asséché, perdant, de fait, son droit d'eau. Ce n'est qu'en mars 1983 qu'il est remis en eau. Aujourd'hui, après plus de trente ans sans aucune vidange, il se retrouve fortement envasé au point d'engendrer de lourdes conséquences en matière de qualité de l'eau, de ne plus permettre une vie piscicole normale, et de ne plus répondre aux normes en matière d'obligation de débit réservé.

### Pourquoi pose t-il problème aujourd'hui ?

L'étang du Bois-Gesbert n'est pas donc un cas unique, loin s'en faut. Déjà existant sous l'Ancien Régime, avant 1789 donc, il servait à alimenter le moulin voisin. La Carte de Cassini publiée en 1815 atteste encore de son existence. Si l'étang apparaît également sur le cadastre Napoléonien du 19ème Siècle, l'on sait qu'il a été ensuite

pH (Acide, basique, neutre)	7.8 unité pH	Très bonne
Conductivité	569 $\mu\text{S}/\text{cm}$	Bonne
Matière en suspension	84 mg/L	Moyenne
DBO 5 (Demande Biologique en Oxygène après 5 jours)	6 mg/L $\text{O}_2$	Médiocre
Demande Chimique en Oxygène	64 mg/L $\text{O}_2$	Mauvaise

### Que dit l'étude ?

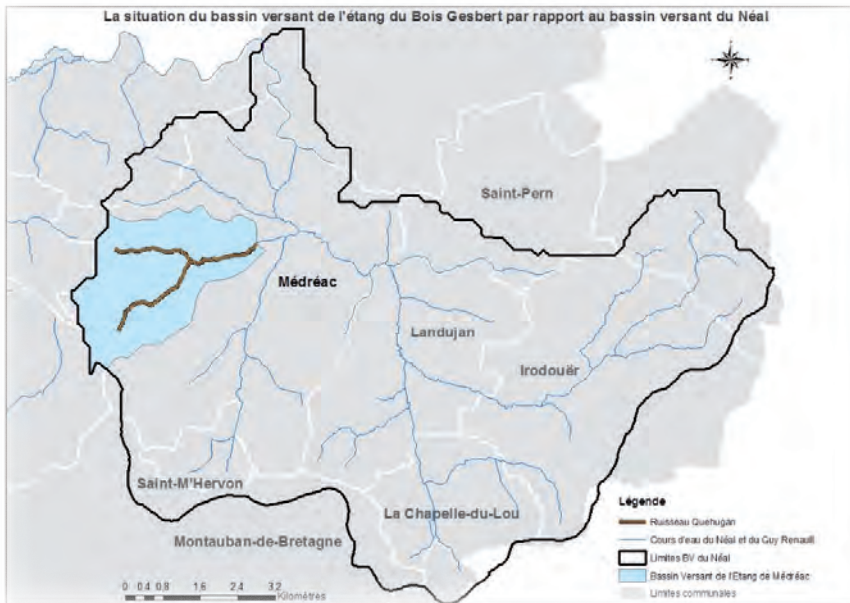
Elle fait état d'une situation alarmante sur bien des points.

Selon les analyses effectuées, la qualité de l'eau est définie de moyenne à mauvaise mesure ponctuelle) en ce qui concerne les principales données biologiques et chimiques.

La présence de matière en suspension limite l'accès à la lumière dans l'eau. La teneur en oxygène se retrouve en conséquence nettement insuffisante pour permettre une vie aquatique. Élément naturel, cette matière a des origines variées : rejet des eaux domestiques et érosion des sols en sont les principales. La plupart du temps, ce sont des minuscules petits bouts de sols. Il est également à noter des teneurs élevées en phosphore et en nitrates. L'étang, du fait de l'accumulation de matière en suspension, est donc un vrai piège à pollutions.



Carte de Cassini (1815)

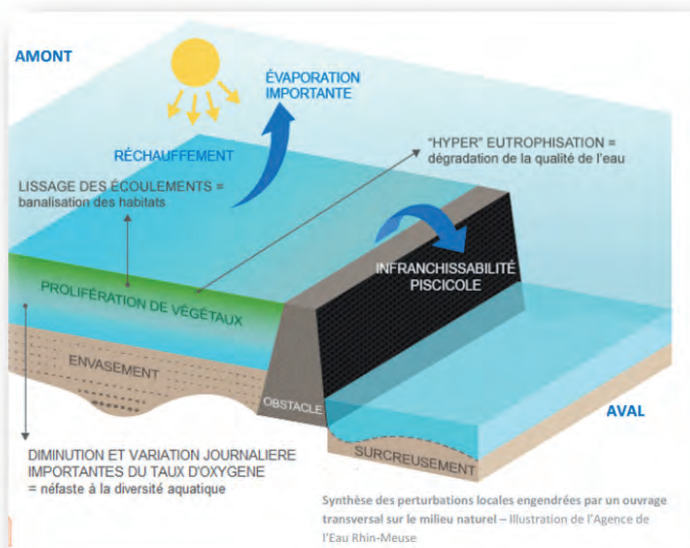


Le cycle de l'eau pose aussi problème. La surface du bassin versant qui alimente l'étang en eau est de 819 ha, uniquement sur Médréac (en bleu sur la carte). 8,5 km de cours d'eau parcourent cette superficie (en orange sur la carte), soit 10% du linéaire du Néal. L'étang est une vraie rupture dans le cycle, puisqu'un ouvrage de type vanne posé à hauteur de la route du Bois-Gesbert, retient cette eau, laquelle stagne, arrête les sédiments et produit donc un effet d'envasement. Le volume de sédiment est estimé aujourd'hui à 12 500m<sup>3</sup>, ce qui représente 5 piscines olympiques ! De plus, l'obligation d'un débit réservé n'est pas respectée car aucun système de contrôle et de gestion de circulation de l'eau n'est en place (malgré la présence d'un barrage, il doit toujours y avoir une certaine quantité d'eau à sortir du barrage pour laisser la rivière en eau après l'ouvrage). Il y a donc un enjeu écologique majeur.

Autre élément déterminant, ces 10% du cours d'eau, classé en première catégorie, ne sont pas accessibles à des espèces piscicoles comme la truite ou l'anguille. La hauteur de chute d'eau au niveau du système de vannage est en effet de 3m40, ce qui est un obstacle infranchissable pour la faune. Le ruisseau de Quéhugan, sur lequel a été fait l'étang, évolue d'une qualité piscicole moyenne à Médréac (Indice Poisson Rivière réalisé à hauteur du lieu-dit Querrier dans le Néal), à une qualité médiocre sur le ruisseau de Saint-M'Hervon à Médréac (mesures faites après le village « Les Grandes Hayes »). Quant à l'étang proprement dit, le manque d'oxygène a engendré la quasi disparition d'espèces comme le gardon ou la brème. Il est bon enfin de savoir que la retenue de Rophémel va être équipée, dès 2016 sans doute, d'une passe à poisson, ce qui devrait logiquement entraîner une obligation de bonne circulation sur toute

la longueur du ruisseau de Néal.

En conclusion, l'étude montre qu'un aménagement de l'étang, voire un retour à la situation d'avant 1983, est indispensable pour l'amélioration de la qualité de l'eau et nécessaire pour le respect de la continuité écologique et sédimentaire. Il y a un enjeu fort pour l'atteinte du bon état écologique. En ce sens, l'équipe municipale a commencé l'étude des différents scénarii envisageables.



## Les conséquences d'un étang sur cours d'eau sur la qualité de l'eau

- Réchauffement de l'eau et eutrophisation
- Favorisation de l'évaporation d'eau, et donc diminution de la quantité d'eau dans le cours d'eau
- Obstacle à la circulation piscicole
- Introduction d'espèces non désirables
- Colmatage des ruisseaux en aval par la matière organique

Il y avait 168 élèves répartis en sept classes à l'école publique en cette fin d'année.

Le début de l'année scolaire avait démarré avec de nombreux projets : classe musicale, animation sur la fauconnerie, sortie au musée, projet sur la Première Guerre Mondiale (projets présentés dans le bulletin précédent). Les projets qui ont suivi ont été tout aussi enrichissants.

## La ferme pour les TPS/PS/MS

Les TPS /PS et MS sont allés à la Ferme du Colombier à Sainte Colombe le 1er Juin. Le matin, ils ont visité la basse cour et récolté le lait des vaches afin d'en faire du beurre et du fromage blanc. Après un pique-nique le midi, ils ont visité le reste de la ferme (moutons, cochons...) ; puis ils ont pris un goûter cuisiné par eux-même le matin avant de reprendre le car pour revenir à l'école.



## Spectacle scientifique pour la maternelle et les CP

Les élèves de Maternelle ainsi que les CP ont participé au spectacle « Lola la goutte d'eau », où Bruno expliquait le cycle de l'eau et ses trois états. Chacun leur tour, ils ont pu assister Bruno afin d'expliquer le voyage d'une goutte d'eau et sa formation.



## Musique pour les GS

Les GS ont fait leur show. Avec Sophie, l'intervenante musique, ils ont fait leur représentation devant des élèves de l'école.



## Plongeons dans l'univers des rois avec les GS et les CP

Ils ont visité le château de Montmuran le 15 juin avec des guides en costumes d'époque et ils ont découvert le château fort et son pont levis. Cette visite a clôturé le travail sur les contes qui s'est déroulé tout au long de l'année pour les GS.

## Classe de mer pour les CE

Les CE1 et CE2 sont partis 3 jours en classe de mer. Ils ont découvert la faune et la flore maritime de Plévenon.

Ils ont visité le port de pêche d'Erquy, observé les animaux récupérés sur la plage le matin et visité le château de Fort Lalatte.





## Forêt de Paimpont pour les CM

Les CM1 et les CM2 sont allés explorer la forêt de Paimpont sur deux jours en écoutant les légendes et les secrets mystérieux que révèlent les bois de Brocéliande.

Il leur a fallu marcher longtemps pour découvrir les hauteurs et l'étendue de la forêt.

## Permis piéton

Les CM1 ont travaillé sur la sécurité routière. Ils ont tous passé leur permis piéton à la fin de l'année.

Comme tous les ans, cette année s'est clôturée avec la fête de l'école où les familles ont pu assister aux spectacles des enfants préparés en classe avec leurs enseignants.

La directrice de l'école, Nolwenn GUIODO, se tient à votre disposition pour tout renseignement. N'hésitez pas à prendre contact par téléphone : 02-99-07-30-06 ou par mail [ecole.0350334y@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0350334y@ac-rennes.fr)



## Petite enfance

Une nouvelle année vient de s'écouler à l'île aux enfants. Cette année, l'espace jeux a accueilli 30 enfants de moins de 3 ans, accompagnés de leurs parents ou assistante maternelle. Quatre parents et neuf assistantes maternelles fréquentent cet espace jeux.

L'accueil se fait les mardis, jeudis, et vendredis de 9h à 11h30, uniquement en période scolaire. Une éducatrice de jeunes enfants, Tiphaine Le Dû intervient 2 matinées, l'autre matinée étant encadrée par Camille Matelot, coordinatrice du RIPAM. Au fil des séances, les enfants découvrent différentes activités telles que la pâte à patouille, le transvasement, la cuisine, ou encore la peinture.



En ce début d'été, une sortie au zoo de la Bourbansais a pu être organisée pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

Il y a des places disponibles à partir de septembre, donc n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact Nathalie Piedvache : 02 99 07 22 08



## Une belle fin d'année scolaire à l'école St Joseph !

L'année scolaire 2014-2015 est arrivée doucement à son terme mais les activités ont continué à foisonner.

La fin de l'année a été marquée par la clôture du projet Musique commencé quelques mois auparavant avec une intervenante de l'école de Musique de Montauban-de-Bretagne. Chaque classe a découvert et appris des chants de plusieurs pays du monde. Les parents ont été conviés à la dernière séance à la salle des fêtes pour découvrir les chants. Ceux-ci ont été enregistrés et sont disponibles sur le site internet de l'école.

Les préparatifs de la fête de l'école du 21 juin ont rythmé les journées de l'école : chants et chorégraphies pour la célébration et le défilé sur le thème des pays du monde.

Pour clore l'année, les élèves de maternelle et de CP sont allés découvrir le parc animalier de Planète Sauvage à Port-Saint-Père. Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 sont partis à l'assaut du Mont Saint-Michel.

Fin juin-début juillet, les élèves ont participé à des ateliers sur le thème du rugby. Ces rencontres sportives dans le



## Ecole St Joseph Médréac



cadre de l'UGSEL permettent à tous les élèves d'un même niveau, sur les écoles du secteur de Montauban-de-Bretagne, de se rencontrer et de pratiquer des activités sportives autour d'un thème commun.

### La Grande Guerre

Année d'entrée dans le centenaire, les élèves de cycle 3 ont étudié cette période de l'histoire en classe. Ils sont notamment allés observer le monument aux morts de la commune, chercher des documentaires à la bibliothèque. Fin juin, ils ont eu la chance de pouvoir découvrir l'exposition « 1914/1918 : Vivre dans le pays de Montauban » à la médiathèque. Une animatrice de la communauté de communes est venue en classe pour proposer une activité manuelle en lien avec la Grande Guerre et le Dadaïsme.

### Nettoyons la nature

En septembre, toutes les classes ont participé à la désormais traditionnelle opération « Nettoyons la Nature » dans différents lieux de Médréac. C'est toujours l'occasion de sensibiliser les enfants à la nécessité de garder son environnement sain.

## Pour la rentrée prochaine...

Quelques changements dans l'équipe enseignante sont prévus. Nous accueillerons à la rentrée une nouvelle enseignante en maternelle (TPS-PS-MS). L'équipe enseignante fera sa rentrée le 29 août et le 1er septembre. La rentrée des élèves, elle, aura lieu le mardi 2 septembre. L'école reste sur un rythme de 4 jours d'école par semaine (le centre de loisirs est ouvert le mercredi matin).

Les élèves de la GS au CM2 se rendront à la piscine de St Méen-le-Grand pour 10 séances. Nous renouvelons l'opération « Nettoyons la Nature », notre partenariat avec la médiathèque, la participation au grand prix de littérature des Incorruptibles... et beaucoup d'autres projets que nous vous dévoilerons à la rentrée !

Toutes ces projets sont réalisables grâce en partie à l'action efficace de l'A.P.E.L.

Au printemps, deux de ses manifestations se sont révélées être encore de vraies réussites :

### *Randonnée VTT et pédestre*

Dans une ambiance conviviale, l'association des parents d'élèves a accueilli 320 randonneurs VTT et 100 randonneurs pédestres.

Les participants ont apprécié la technicité et la diversité des circuits dans des paysages bocagers et forestiers. Le circuit familial (10 km) a été plébiscité par les jeunes, qui ont tous été récompensés d'un lot.

Nous remercions nos sponsors et tous les parents qui se sont investis dans cette belle manifestation sportive.



### *Nature et culture en fête*

Pour sa 11ème édition, Nature et culture en fête a comblé les jardiniers. Aujourd'hui dans les jardins les courgettes, des tomates, des potimarrons, arrivent à maturité et les pétunias, les reines marguerites, les œillets d'inde attirent les abeilles dans les potagers. Les ateliers étaient nombreux : enluminure, cuisine avec Romy, jeux de société avec « Ludomus », langue des signes. Tous ont enchanté petits et grands. Les gourmands ont dégusté les brioches cuites au traditionnel four à bois, le miel et les confitures au safran avec plaisir. Nous remercions toutes les personnes qui participent aux manifestations organisées par notre école et nous vous souhaitons un bel été.

Mme Florina LOISEL, directrice de l'école, se tient à votre disposition pour tout renseignement (visite de l'école, explications sur la pédagogie et les différents projets, inscription pour l'année scolaire 2015-2016).

Pour information, la contribution des familles pour l'année 2015-2016 est de 18 € par mois (sur 10 mois).

N'hésitez pas à prendre contact au 02 99 07 32 50 ou [esjmedreac@orange.fr](mailto:esjmedreac@orange.fr)



# Temps d'activités périscolaires

Instaurés depuis la rentrée 2014, à l'école publique, Les « TAPS » (Temps d'activités périscolaires) rythment le quotidien d'environ 135 enfants.

Les enfants ont participé à différents ateliers mis en place par une équipe professionnelle (ATSEM, animatrices, intervenants extérieurs, bénévoles etc....)

Voici quelques animations mises en place cette année.



Atelier jeu de société avec Isabelle  
Groupe des Gs-Cp

Atelier magie avec Célia  
Groupe des Gs-Cp



Atelier sarbacane  
avec l'office des sports  
Groupe des « Cm1 Cm2 »



# Temps d'activités périscolaires



Sylvie, Géraldine, Mathilde, Cathy, Mélissa, Martine, Lucie... ont proposé des animations très variées (couture, poterie, origami, jeux collectifs, peinture sur verre, mandalas, danse, grand jeux collectifs etc...)



Atelier « Musique »  
« Autour des Rythmes »  
avec Janine  
Groupe des Ce1-Ce2



Spectacle de magie avec  
l'apparition de  
« Panpan » le lapin !  
Groupe  
des « Maternels »





Depuis la rentrée de Septembre 2014, la Médiathèque de Médréac, s'inscrit dans l'évolution générale, dans ses murs et hors les murs, et a été sollicitée, tout comme d'autres bibliothèques de la Communauté de Communes, pour proposer des animations aux enfants, dont les tranches d'âge vont du niveau maternel au niveau primaire. Ces activités s'inscrivent dans un temps attractif et ludique partagé, en dehors du temps scolaire. Pour l'instant, des activités liées au jeu, à la lecture autour de thèmes définis à l'avance et de découverte ont été essentiellement développées (découverte des livres et lecture en paix, images animées, musique, et à venir activités numériques : une réflexion est menée avec la BDP sur des activités périscolaires à proposer, leur contenu en médiathèque, leur public, le développement du numérique.) La Médiathèque de Médréac se positionne aussi comme lieu ressources, dans ses champs de compétences, pour les intervenants des temps d'activités périscolaires en terme de collections et de partage de documents. (Réservations sur thèmes, prêts de Kamishibai, abonnements, etc.)

## La Médiathèque permet de faire des découvertes !

Cet été venez profiter de collections mais aussi de réservations possibles selon vos goûts et vos aspirations.

Autour des livres, des documents visuels et sonores. Dis-

ponibles en ce moment des romans comme par exemple : « Check-point » de J.C Rufin où Maud, vingt et un ans, s'engage dans une ONG et se retrouve au volant d'un 15 tonnes sur les routes de la Bosnie en guerre avec quatre hommes qui l'accompagnent dans ce convoi, bien différents de l'image habituelle des volontaires humanitaires... et dans ce thriller psychologique, l'aventure de Maud éclaire un des dilemmes les plus fondamentaux de notre époque à l'heure où la violence s'invite jusqu'au cœur de l'Europe, y a-t-il encore une place pour la neutralité bienveillante de l'action humanitaire ? « La meilleure d'entre nous » de Sarah Vaughan où il s'agit de cuisiner, pour nourrir, pour inventer ou impressionner, atteindre une forme de perfection... et d'autres romans dont des livres de la sélection du Prix Inter comme la biographie d'Evariste Gallois. Des histoires vécues comme celle de « J'irai jusqu'à la mer » de Laurent Hasse, marcheur en quête du bonheur, ou « L'idée ridicule de ne plus jamais te revoir » de Rosa Montero avec le journal intime de Marie Curie revisité sous l'angle de sa relation si forte avec Pierre Curie, « Dans les forêts de Sibérie » voyage de Sylvain Tesson ou encore des récits de vie de Marc Lavoine et Jean-Pierre Darroussin... évoquant leur père, ou « Pô, le roman d'un fleuve » de Paolo Rumiz où il parle de son voyage et de liens humains. Les derniers romans de Laurent Gaudé, Musso, Lévy, Coben, Bourdin, ou Olivier Barde-Cabuçon ou encore de Fred Vargas... et des documents pour ceux qui aiment les bandes dessinées avec des suites et de nombreuses découvertes à faire. Des DVD à voir ou revoir comme « la famille bélière », « Grand Budapest Hotel », « le petit monde de Léo » avec cinq contes d'animaux connus des albums du célèbre illustrateur Lionni ...etc. Des romans jeunesse, albums enfants et pour tous les âges... à découvrir comme les premiers romans de la collection « je lis tout seul... » ou « Idelina, chanteuse de flamenco » où l'héroïne passe une audition qui va bouleverser sa vie, et bien d'autres encore, De nouveaux CD sont à emprunter également avec des nouveaux artistes et des plus connus, Dominique A. ou Benjamin Klementine ou encore le Quator Cambini... Il est à noter que le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine participe financièrement à l'acquisition des ouvrages et des supports numériques. N'hésitez pas à passer à la Médiathèque car vous trouverez le livre que vous souhaitez, soit sur place soit en le réservant, et des conseils pourront aussi vous être donnés, si vous le souhaitez.

## Merci !

Nous remercions toutes les bénévoles pour leur disponibilité et en particulier Armande qui a cessé de venir le mercredi aider aux permanences notamment, après toutes ces années d'aide précieuse, et toutes les « nouvelles » qui aident et donnent leur temps !



## Autour du numérique

L'espace multimédia est à la disposition de tous. Deux ordinateurs en accès public sont disponibles à la Médiathèque et permettent l'accès à Internet et au catalogue de la Médiathèque, mais aussi à des jeux pour les enfants et pour différents âges. Plus amples précisions vous seront fournies sur les modalités d'accès à la Médiathèque.

## Autour des animations :

Les animations « Bébés lecteurs » et contes. Elles sont poursuivies une fois par mois soit le mercredi, soit le jeudi. Pour les séances bébés lecteurs : les enfants de moins de 4 ans sont accueillis, accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle. L'idée reste de faire découvrir aux tout-petits la magie des mots dits, des mots chantés, murmurés, des images qui bougent et des livres à toucher... Cette animation est assurée pendant toute la période scolaire par Adeline, bibliothécaire de formation et actuellement lectrice recrutée par la Communauté de Communes. Elle assure également l'accueil, un mercredi par mois, à la Médiathèque pour une heure de « contes ». Cette activité est présente dans huit communes, en plus de Médréac. Une inscription gratuite auprès des lieux concernés est indispensable, car le nombre de places est limité à 12 enfants par lecture.

## En 2015, rappel des animations faites ou à venir

Cette année de Janvier à Mars une exposition avec prêts de documents sur le thème « Cultures urbaines » doublée d'une exposition de tableaux d'ateliers de Kiéthon et d'œuvres



de Babouillec en Février et Mars; puis en Avril, une expo sur des photos de bicyclettes et la venue de l'auteur-voyageur Julien Leblay pour son livre « Nouvelles vagabondes... », en Juin place à la Musique avec le retour du groupe Basse-taille pour un concert de musique ancienne baroque, et fin Juin, une exposition itinérante prêtée par la Communauté de Communes sur le thème « 1914/1918 : vivre dans le Pays de Montauban » qui permettra aux classes notamment des deux écoles de passer à la Médiathèque pour la découvrir. A la fin de l'année, en dehors des échanges de CD, DVD et livres-CD réguliers de la BDP, ainsi que des valises musicales en prêt, nous accueillerons une exposition « Culture numérique » d'Octobre à Décembre. Elle va permettre de présenter des nouveaux jeux vidéo avec consoles et outils comme par exemple la Xbox 360 Kinect, qui contrôle des jeux vidéo sans utiliser de manettes, etc... avec des sélections de jeux, de livres essais, romans docs et BD et DVD sur le sujet.

## La Bibliothèque, un espace partagé et de mutualisation des documents

La Médiathèque cherche, s'enthousiasme, et toute l'équipe vous invite à découvrir et accéder à ses coups de cœur, les informations sont reportées, en attendant la création du site et du catalogue en ligne, sur le site de la commune/ onglet Médiathèque. N'hésitez pas à aller voir, beaucoup d'informations y sont données.

## Horaires d'été

La Médiathèque est ouverte aux mêmes heures d'ouverture publique pendant le mois de Juillet. Elle sera fermée pour vacances d'été du Mardi 28 Juillet au Samedi 22 Août inclus.

Rappel des heures d'ouverture publique :

Mardi :	16 H 30 à 18 H 30
Mercredi :	10 H 30 à 12 H 30 et de 14 H à 16 H 30
Vendredi :	16 H 30 à 18 H 30
Samedi :	10 H à 12 H 30

# Accueil de loisirs

Les vacances arrivent et la même question revient tout le temps.  
Comment occuper ses enfants durant l'été ?

Le Service Jeunesse de la Communauté de communes de Montauban et l'Accueil de Loisirs de Médréac vous livrent un tas d'idées et vous proposent diverses activités.

N'hésitez pas à consulter leurs sites Internet.



Association  
**Accueil de loisirs Médréac**  
Agrégé Jeunesse & Sport

C'est parti pour l'été 2015 !



### Journées d'inscriptions :

- \*Vendredi 29 mai : (avec présentation du programme de l'été (équipe, mini-camps,...))  
19h00 à 20h30
- \*Samedi 30 mai : 10h00 à 12h00
- \*Mardi 2 juin : 17h00 à 19 h00

Accueil de loisirs CSF Médréac  
15, rue de la libération -35360 Médréac  
02-96-23-43-08-79  
csfmedreac@laposte.net

### 9-12 ans

21 places  
Mini camp : « Sportif »  
Du 20 au 24 Juillet 2015  
Hébergement sous tente



Jugon les lacs !

Activités Piscine, VTT & Kayak !  
Brevet de natation et bonne aisance au vélo obligatoires !

160 euros tout compris

### Thèmes de JUILLET

Drôles de personnages

- Mario & Luigi
- Où est Charlie ?
- Astérix et Obélix
- Tom Tom et Nana

### Thèmes d'AOUT

La machine à voyager dans le temps...

- Sur les traces des dinosaures
- Voyage avec les lapins crétiens
- Mission Koh Lanta 2
- Illustration, magie de nos jours

### 3-6 ans

12 places

Le Jeudi 16 juillet et le  
jeudi 13 Aout 2015  
Viens passer une  
Nuit au centre  
Véillées « Chocolat »  
5 euros par nuitée



### 6-8 ans

16 places

Mini camp : « Equitation »  
Du 27 au 29 juillet 2015  
Hébergement sous tente

Camping La Hallerais à Taden !

Activités Equitation, piscine,  
pétanque, promenade à Dinan

95 euros tout compris



### Modalités d'inscriptions :

Inscriptions :

À la journée avec ou sans repas

Demi-journée avec ou sans repas

Inscription dans la limite des places disponibles

(Priorité aux inscriptions via les fiches)

Toute inscription ou désinscription devra être annulé dans les 24h à l'avance.

Toute absence sauf avec certificat médical **uniquement** sera facturée.



Pour toute inscription remplir un dossier par enfant :

(Disponible à l'accueil de loisirs)

- une fiche sanitaire avec photocopie des vaccins
- Autorisation parentale : Droit à l'image
- Règlement intérieur
- Adhésion 22 euros : Obligatoire
- 50 % de la réservation à donner lors de l'inscription (Facilité de paiement)

### Rappel des horaires :

Garderie :  
7h30-9h00 - 17h30-18h30  
Journée : 9h00-17h00  
1/2 Journée avec repas :  
9h-13h30  
1/2 journée sans repas :  
9h-11h45 (matin)  
13h30-17h00 (après-midi)  
Pour un bon  
fonctionnement  
merci de respecter ses  
horaires



### Tarifs

Communes partenaires : (Medreac / Guitté / St M'Hervon)

Quotient des 3 tranches	Communes partenaires : (Medreac / Guitté / St M'Hervon)		
	Journée	1/2 journée avec repas 1/2 journée sans repas	1/2 journée sans repas
QF sup ou égal à 1400	12,5	9,5	6,5
QF de 700 à 1399	11,5	8,5	6
QF inf ou égal à 699	10,5	7,5	5,5

### Communes extérieures

Quotient des 3 tranches	Communes extérieures		
	Journée	1/2 journée avec repas 1/2 journée sans repas	1/2 journée sans repas
QF sup ou égal à 1400	15,5	12,5	9,5
QF de 700 à 1399	14,5	11,5	9
QF inf ou égal à 699	13,5	10,5	8,5

✓ Sorties Plage : Dinard ! Plage du Prieuré - Parc breton !

Baignade, jeux sur la plage, et balade dans le parc  
Animalier !

Départ 9h00 de l'accueil de loisirs retour 17h30.

- Jeudi 9 juillet
- Jeudi 23 juillet
- Mardi 11 Août



Prévoir un sac à dos avec maillot de bain, serviette de plage,  
casquette et crème solaire (Merci de noter le nom de votre  
Enfant sur la crème!)



### ✓ Sortie pleine nature

(Jeux d'orientation, cabanes etc. ...)

Départ 10h de l'accueil de loisirs retour 17h00

- Mercredi 15 juillet : sortie à la base Nautique : Evran
- Mercredi 19 Aout 2015 : Sortie forêt de Montauban de  
Bretagne



### ✓ Journée inter-centre avec Quédillac

Grand jeux de l'oe à Quédillac

- Mercredi 5 août départ 10h30-retour 17h00

- ✓ Randonnée VTT pour les 8-12 ans à la journée  
(prévoir son VTT et casque obligatoire)  
(Sortie non obligatoire, possibilité de rester à l'accueil de loisirs)

Départ 10h00 de l'accueil de loisirs retour 17h30

- vendredi 17 juillet & vendredi 21 Aout 2015.

Les sorties peuvent être annulés en fonction de l'effectif ou de  
la météo.



### Soirée fin de centre !

Jeudi 30 juillet & Jeudi 27 Aout 2015  
Moment convivial ! (diaporama, jeux, spectacle etc....)



## Modalités de participation

L'ADHÉSION DE 1€/AN donne accès à l'ensemble des activités (de septembre à août). Une participation supplémentaire sera demandée pour certaines animations.



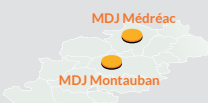
## Comment s'inscrire ?

- 1 - ADHÉRER au service jeunesse (dossier d'inscription disponible auprès des animateurs)
- 2 - S'INSCRIRE aux activités pendant les horaires d'ouverture des MDJ (le mercredi de 14h à 18h30 et le vendredi de 16h30 à 19h à la MDJ de Montauban).

En cas d'impossibilité, contacter le service jeunesse au 02 99 06 54 92.

Aucune inscription aux activités ne sera prise en compte sans un dossier de renseignements complet.

BLÉRUAIS • BOISGERVILLY • GAËL • IRODOUËR • LA CHAPELLE-DU-LOU • LANDUJAN • LE CROUAIS • LE LOU-DU-LAC • MÉDRÉAC • MONTAUBAN-DE-BRETAGNE • MUEL • QUÉDILLAC • ST-MALON-SUR-MEL • ST-MAUGAN • ST-MÉEN-LE-GRAND • ST-MHERVON • ST-ONEN-LA-CHAPELLE • ST-PERN • ST-UNIAC



### MÉDRÉAC

15 bis rue de la Libération  
(à côté de la salle des sports) • 35360 Médréac  
Tél. : 02.23.43.02.55  
(uniquement pendant les horaires d'ouverture)

### OUVERTURE PENDANT L'ÉTÉ

- du 6 juillet au 24 juillet
- du 17 au 28 août
- > le lundi de 13h30 à 18h
- > le mercredi de 11h à 18h
- > le vendredi 13h30 à 20h30

Fermé le lundi 13 juillet

### MONTAUBAN

2 rue de Beauouin  
(à côté de la médiathèque) • 35360 Montauban  
Tél. : 02.99.06.32.63  
(uniquement pendant les horaires d'ouverture)

## Contact Bureau du service jeunesse

Communauté de communes Saint-Méen Montauban  
Manoir de la ville COTTEREL • 46, rue de Saint-Malo - BP 26042  
35360 Montauban-de-Bretagne • 02 99 06 64 50 - 06 72 47 95 29

Service Jeunesse st Méen-Montauban  
jeunesse@stmeen-montauban.fr



en partenariat avec :



www.stmeen-montauban.fr

À PARTIR DE LA 6<sup>e</sup>

## ACTIVITÉ JEUNESSE

PROGRAMME DES VACANCES D'ÉTÉ



JEUNESSE www.stmeen-montauban.fr



Un espace pour se retrouver entre jeunes et participer à de nombreuses activités proposées par l'équipe d'animation mais également réaliser des projets et trouver des conseils auprès des animateurs.

Ouvert à tous les jeunes dès l'entrée au collège. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pendant les vacances.

### Le lundi à la MDJ, c'est « FREE »

Pas d'activité définie, on échange, on discute et on choisit l'activité du mercredi.

### Le mardi « c'est SORTIE »

7 JUILLET

Sortie à Dinard, entraînement du stade Rennais et sortie à la plage

5€



14 JUILLET c'est férié!

21 JUILLET

Labyrinthe du corsaire à St-Malo

5€



18 AOÛT

Sortie Zoo de Branféré

8€



25 AOÛT

Balade contée en Brocéliande

## Une semaine d'été au service jeunesse

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h					
10h					
11h					
12h					
13h					
14h					
15h					
16h					
17h					
18h					
19h					
20h					
21h					
22h					
23h					

« LE MARDI, C'EST SORTIE »  
prévoir pique-nique

Transport en bus Un planning de ramassage vous sera donné lors de l'inscription.

LE LUNDI À LA MDJ, C'EST FREE!

UN TEMPS POUR ELLES

MDJ repas avec les jeunes

« COM'COM' TOUR »

MDJ repas avec les jeunes le soir à la MDJ de Montauban

« JEUX GRIGNOTE »



Le mercredi à la MDJ: apporte ton PIQUE-NIQUE et viens manger à la MDJ (jeux, rencontres, balades...)

### Le mercredi soir: JEUX GRIGNOTE



Une commune différente nous accueille chaque mercredi  
Le principe: venez jouer en famille (de 3 à 90 ans) et apportez un plat à partager (à manger avec les doigts) - gratuit

### Le jeudi: « un temps pour elles »

Pendant 2 heures, venez à la MDJ de Montauban pour un moment spécial filles.

Avec des animations spécifiques (soins esthétiques pour apprendre à prendre soin de sa peau avec une professionnelle 3€), fitness, fabrication de produits de beauté.

### Com'com Tour

Le service jeunesse se déplace dans les communes

Saint-Pern 8/07	et 9/07	pour Com'com Tour
Boisgervilly 15/07	et 16/07	" "
La Chapelle-du-Lou 22/07	et 23/07	" "
Quédillac 19/08	et 20/08	" "
Gaël 26/08	et 27/08	" "

### Le vendredi

Ouverture de la MDJ de Médréac de 13h30 à 18h et Montauban de 13h30 à 20h30

A la MDJ de Montauban:

### Atelier cuisine

chaque vendredi après-midi et repas à partir de 19h.

Les jeunes cuisiniers pourront inviter quelques personnes.

3€

Les mercredis et les vendredis, aux MDJ, de nombreuses activités seront proposées



boîte canadienne, infos « Junior assos », activités manuelles, découverte de la pêche, piscine, rencontre Cap Jeunes, festivité...

## L'eau plus douce, c'est pour bientôt

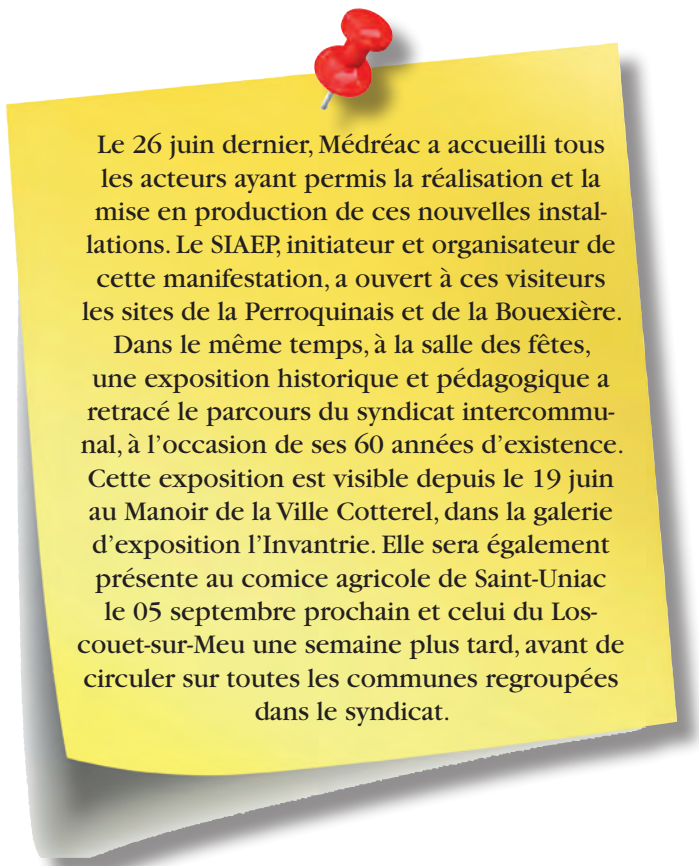
La phase de tests entamée au début du printemps sur les nouveaux captages du Hel et de la Perroquinais, mais aussi sur la nouvelle structure située sur le site de l'usine de la Bouexière va bientôt se terminer, sitôt les dernières complications techniques résolues et les accords administratifs délivrés. Dans quelques semaines, l'eau extraite de ces nouveaux captages, riche en fer et manganèse, sera acheminée sur le site de la Bouexière.

Là, un traitement biologique approprié sera appliqué pour rendre cette eau potable. Celle-ci sera ensuite mélangée à celle des captages historiques, issue des faluns, chargée en carbonate et contribuera ainsi à acheminer au robinet une eau plus douce.

Pour l'instant, la dureté de l'eau avoisine les 35°f (degré français °f ou °fH, à ne pas confondre avec le degré Fahrenheit °F, comme inscrit sur le document ci-dessous), ce qui en fait une eau dure. Cela ne veut pas dire que l'eau n'est pas bonne. A Médréac, l'eau demeure même de très bonne qualité tant au niveau de la bactériologie, qu'au niveau des nitrates et des pesticides. Les derniers contrôles l'attestent.

Mais l'on connaît les inconvénients d'une eau trop dure. Elle diminue les propriétés détergentes des lessives et savons, qu'il faut donc utiliser en plus grande quantité. Elle entraîne l'accumulation de calcaire dans les installations de plomberie, sous une forme solide appelée tartre. Elle augmente la concentration de sels dans les sols et favorise leur stérilisation.

Il est donc crucial de voir baisser ce chiffre de dureté. L'incidence de la mise en service des nouveaux forages est significative puisque l'on devrait descendre à 26°f et se rapprocher de la fourchette 15°f à 25°f, souvent considérée comme étant la dureté idéale.



Le 26 juin dernier, Médréac a accueilli tous les acteurs ayant permis la réalisation et la mise en production de ces nouvelles installations. Le SIAEP, initiateur et organisateur de cette manifestation, a ouvert à ces visiteurs les sites de la Perroquinais et de la Bouexière.

Dans le même temps, à la salle des fêtes, une exposition historique et pédagogique a retracé le parcours du syndicat intercommunal, à l'occasion de ses 60 années d'existence. Cette exposition est visible depuis le 19 juin au Manoir de la Ville Cotterel, dans la galerie d'exposition l'Invantrie. Elle sera également présente au comice agricole de Saint-Uniac le 05 septembre prochain et celui du Loscouet-sur-Meu une semaine plus tard, avant de circuler sur toutes les communes regroupées dans le syndicat.

En effet, une eau trop douce est une eau corrosive qui ronge les parois des canalisations, favorisant la formation de fuites. Or, les bactéries se développent préférentiellement aux points de fuite et de corrosion. En outre, la corrosion augmente la concentration en cuivre, étain ou plomb de l'eau, suivant le matériau dont sont faites les conduites, substances toutes nocives à la consommation. Une eau trop douce est donc une eau qui contribue à la dégradation de la qualité de l'eau dans les canalisations.

Pour à la fois protéger les équipements de l'encrassement et maintenir la qualité de l'eau lors de sa distribution, l'eau doit donc être juste assez dure pour qu'une couche protectrice de carbonate de calcium se dépose sur les parois des canalisations, en les isolant de l'eau transportée.

Pour à la fois protéger les équipements de l'encrassement et maintenir la qualité de l'eau lors de sa distribution, l'eau doit donc être juste assez dure pour qu'une couche protectrice de carbonate de calcium se dépose sur les parois des canalisations, en les isolant de l'eau transportée.

L'on se rapproche de ce compromis, mais nul doute qu'il faudra passer par une deuxième phase de décarbonatation pour l'atteindre pleinement.

## L'eau à MEDREAC

Grâce à "l'étiquette de votre Carafe", découvrez les caractéristiques de l'eau qui coule de votre robinet.

### Le calcaire et les équipements de la maison

Au contact des roches et des sols, l'eau se charge en sels minéraux dans des proportions différentes selon les régions. Ainsi votre eau peut être plus ou moins calcaire et plus ou moins riche en oligo-éléments et minéraux.

L'échelle ci-dessous vous indique le degré de dureté de votre eau. C'est l'indicateur mesurant la minéralisation d'une eau, c'est-à-dire sa plus ou moins forte teneur en calcaire. Votre eau peut être douce, moyennement dure ou bien calcaire.



En fonction du degré de dureté de votre eau, suivez les conseils de réglage de votre lave-vaisselle ou de votre lave-linge pour en améliorer le fonctionnement. Utilisez lorsque c'est nécessaire des produits anticalcaires.

Pour éviter les dépôts de calcaire dans votre chauffe-eau ou votre chaudière, il est conseillé de limiter la température à 60°C. Au-delà, le dépôt de tartre est beaucoup plus rapide.



Minéralisation (en mg/litre)			
Bicarbonates	292	Calcium	95
Chlorures	43	Magnésium	9
Nitrates	27	Potassium	7
Sodium	23	Sulfates	32



### La garantie d'une eau de qualité

L'eau du robinet est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés. Chaque année, l'eau que vous buvez fait l'objet de nombreux contrôles effectués par les autorités sanitaires (ARS) et par Veolia Eau.

Les normes de qualité d'eau du robinet sont définies par le Code de la Santé Publique (Article R1321).

### Préservez la qualité de l'eau chez vous

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques instants jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche, avant de la boire.

Consommez exclusivement de l'eau froide, même pour la préparation de boissons chaudes.

Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient ouvert.

### Plus d'informations

Pour connaître toutes les données disponibles sur la qualité de votre eau, notamment la synthèse officielle établie par les autorités sanitaires, consultez :

[www.veoliaeau.fr](http://www.veoliaeau.fr)

## Redevance Incitative

Chaque usager a reçu récemment sa première facture concernant la Redevance Incitative. Comme annoncé dans ces pages, cet hiver, deux lignes seulement apparaissent :

- l'abonnement au service pour l'année 2015
- le forfait des 18 levées pour l'année 2015.

Ainsi, pour un bac de 120 litres correspondant à un ménage de 3 ou 4 personnes, la facture s'élève à 175 €, payable en une ou trois tranches selon l'option que vous avez choisie au mois d'avril.

Vous pouvez aussi régler votre facture en ligne sur le site du Smictom, rubrique « Redevance incitative », via le site <https://www.tipi.budget.gouv.fr>

Grâce à cette facture, il vous est possible de connaître facilement le nombre de levées déjà effectuées et vérifier de la sorte si vous êtes en phase avec la moyenne de 1 levée toutes les 3 semaines (pour parvenir à 18 levées dans l'année) ou 1 levée toutes les deux semaines (pour glisser vers 26 levées), ce qui vaudra, dans ce cas, une ligne de facturation sur la facture de l'année 2016 intitulée « levées supplémentaires » facturées selon le barème annoncé en début d'année.

## Pour connaître le nombre et la date de vos levées :

- Connectez-vous au site du Smictom : <http://www.eco-cito.com>. Ce site vous permet de suivre votre production de déchets et de communiquer avec la collectivité chargée de les collecter.

- Créez votre compte grâce à la clé d'activation mentionnée sur votre facture

- Et laissez-vous guider...

En plus des levées pour cette année 2015, vous pourrez consulter le nombre concernant les années 2014 et 2013, du temps de la taxe sur les ordures ménagères (T.E.O.M.) avec des chiffres parfois éloquentes.

A noter que ce site peut être très pratique pour gérer vos bacs jaune ou vert. Vous constaterez aussi que vos passages en déchetterie ne comprennent aucune information, contrairement en bien des endroits.

Et pour cause ! Le SMICTOM CENTRE OUEST 35 vous permet, en tant qu'abonné à ses services, d'accéder aux 9 sites de déchetterie que comprend le syndicat, sans aucune limitation. C'est compris dans votre facture. Ce n'est pas si fréquent.



# Collecte de votre bac jaune

[www.smictom-centreouest35.fr](http://www.smictom-centreouest35.fr)



**Jours de sortie des bacs jaunes en 2015.**  
Je dépose les papiers recyclables dans le bac jaune.

**Secteur Vert**

Lundi 12 janvier 2015  
Lundi 26 janvier  
Lundi 9 février  
Lundi 23 février  
Lundi 9 mars  
Lundi 23 mars  
**Mardi 7 avril**  
Lundi 20 avril  
Lundi 4 mai  
Lundi 18 mai  
Lundi 1<sup>er</sup> juin  
Lundi 15 juin  
Lundi 29 juin  
Lundi 13 juillet  
Lundi 27 juillet  
Lundi 10 août  
Lundi 24 août  
Lundi 7 septembre  
Lundi 21 septembre  
Lundi 5 octobre  
Lundi 19 octobre  
Lundi 2 novembre  
Lundi 16 novembre  
Lundi 30 novembre  
Lundi 14 décembre  
Lundi 28 décembre

**SECTEUR VERT**

- **LE CROUAIS** à l'exception du lieu-dit la Poutais collecté en secteur rouge
- **LE LOU DU LAC** uniquement le lieu-dit Bouhal
- **MONTAUBAN DE BRETAGNE** à l'exception des lieux-dits Le Bas Jual, Le Champ Long, La Chênaie, L'Essart, Grabusson, La Haut Jual, La Méraudais, Montreuil, Le Petit Château, La Route de La Chapelle du Lou, La Ville es Durand, La Ville Nicolas collectés en secteur orange
- **MÉDREAC** à l'exception des lieux-dits Havouye et Quérhaudais collectés en secteur orange
- **QUÉDILLAC**
- **SAINT MÈEN LE GRAND** uniquement le lieu-dit Mondésir
- **SAINT UNIAC** à l'exception des lieux-dits Le Bas Léchée, Le Haut Léchée, La Ville Theodin, La Ville Renault collectés en secteur gris

**Secteur Orange**

Vendredi 9 janvier 2015  
Vendredi 23 janvier  
Vendredi 6 février  
Vendredi 20 février  
Vendredi 6 mars  
Vendredi 20 mars  
Vendredi 3 avril  
Vendredi 17 avril  
**Samedi 2 mai**  
**Samedi 16 mai**  
**Samedi 30 mai**  
Vendredi 12 juin  
Vendredi 26 juin  
Vendredi 10 juillet  
Vendredi 24 juillet  
Vendredi 7 août  
Vendredi 21 août  
Vendredi 4 septembre  
Vendredi 18 septembre  
Vendredi 2 octobre  
Vendredi 16 octobre  
Vendredi 30 octobre  
**Samedi 14 novembre**  
Vendredi 27 novembre  
Vendredi 11 décembre  
**Samedi 26 décembre**

**Calendrier 2015**  
**Communauté de Communes**  
**Saint-Méen Montauban**

**SECTEUR ORANGE**

- **LANDUJAN**
- **MÉDREAC** uniquement les lieux-dits Havouye et Quérhaudais
- **MONTAUBAN DE BRETAGNE** uniquement les lieux-dits Le Bas Jual, Le Champ Long, La Chênaie, L'Essart, Grabusson, La Haut Jual, La Méraudais, Montreuil, Le Petit Château, La Route de La Chapelle du Lou, La Ville es Durand, La Ville Nicolas
- **SAINT M'HERVON**

Sortie du bac jaune le dimanche soir

Sortie du bac jaune le jeudi soir

Les dates en rouge correspondent aux collectes reportées suite aux jours fériés. Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, les collectes sont décalées d'une journée.

**Je dépose mes papiers recyclables dans mon bac jaune sans film plastique.**

Ce calendrier concerne la collecte des bacs jaunes pour l'année 2015 aussi bien en bourg qu'en campagne. Merci de présenter votre bac à la collecte, la poignée vers la rue.

## ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Depuis le 1er janvier 2015, les établissements recevant du public (ERP) qui ne sont pas accessibles, ont l'obligation de déposer un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap).

« Loi handicap » du 11 février 2005 : qui est concerné ? qu'est ce qu'un ERP ?

Est considéré comme établissement recevant du public (ERP), tout lieu public ou privé accueillant des clients ou des utilisateurs autres que les employés, c'est-à-dire les commerces, hôtels, bars, restaurants, dits de 5e catégorie. Depuis le 1er janvier 2007, tous les ERP neufs doivent déjà être accessibles à tous les handicaps.

L'Ad'Ap est un agenda qui correspond à un engagement à réaliser en échelonnant si nécessaire les travaux dans un délai déterminé (3 ans sauf cas particulier), en précisant les coûts et les modalités de financement de ceux-ci afin de respecter les règles d'accessibilité.

Ce formulaire permettra quand cela est inévitable de demander des dérogations.

Les dossiers Ad'Ap sont à remplir selon votre situation et devront obligatoirement être déposés avant le 27 septembre 2015 en mairie de votre commune d'implantation, sous peine de sanctions.

Les différents CERFA sont disponibles sur le site : [www.accessibilite.gouv.fr](http://www.accessibilite.gouv.fr)

Les dossiers Ad'Ap sont soumis à la validation de la commission accessibilité compétente qui sera saisie par la mairie. A la rédaction de votre dossier, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes met à votre disposition, sur demande, un diagnostic que vous pourrez administrer vous-même pour vous situer au regard des normes d'accessibilité en vigueur, ou avec l'aide de votre conseiller CCI (informations et détails sur la page dédiée à l'Accessibilité du site de la CCI de Rennes : [www.rennes.cci.fr](http://www.rennes.cci.fr)).

A titre exceptionnel et pour la seule année 2015 dans le cadre de son Plan de relance, le Conseil Départemental 35 peut accorder sous conditions, un aide de 30% du montant des travaux (renseignements auprès du Conseil Départemental).

Pour tous renseignements, vos correspondants sur le territoire :

- DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) : Mr Etienne DUCROS 02 90 02 33 09

- CCI de Rennes : Mr Jean-Michel AVAN 02 99 33 63 14

**#accessibleatous**



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

## AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Vous avez besoin de faire des travaux dans votre logement. Des subventions peuvent être demandées.

### **Vous êtes propriétaire bailleur**

- Vous avez besoin de faire des travaux dans un logement loué ;
- Vous souhaitez améliorer un logement pour en faire un logement locatif.

Vous pouvez bénéficier d'une subvention de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

(A.N.A.H.).

### **Vous êtes propriétaire occupant**

- D'un logement à titre de résidence principale,
- Datant de plus de 15 ans (sauf handicap).

Vous pouvez bénéficier de la subvention ANAH (sous réserve de certaines conditions de ressources).

Vous êtes Retraité ou Handicapé, d'autres aides peuvent venir en complément (Conseil Général et

Caisses de retraite) sous conditions de ressources.

**NE PAS COMMENCER LES TRAVAUX AVANT L'ACCORD DE SUBVENTIONS.**

Renseignez vous auprès de la communauté de communes St Méen-Montauban au 02 99 06 54 92. permanence, tous les mercredis de 14h00 à 16h00, Communauté de Communes - Manoir de la Ville Cotterel - 46 Rue de St Malo 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE.

## TÉLÉTHON CANTONAL

### **Communes organisatrices : Saint Uniac et Boisgervilly**

Un cocktail d'animations vous attend cette année avec la traditionnelle vente de blé et de paille cet été. Puis le 19 octobre aura lieu le loto et les 6, 7 et 8 décembre, chacun y trouvera son compte avec le judo, le bal country, la dictée, les activités sportives, la randonnée pédestre, la soirée cabaret, le repas animé ... Des l'après-midi belote, scrabble sont inscrits au programme.

## COMICE AGRICOLE

Le comice agricole se tiendra le samedi 05 septembre à Saint-Uniac. Dans le cadre de cette manifestation, plusieurs concours sont organisés, dont les dates limites d'inscription sont :

Embellissement : le 03 juillet, Bovins et chevaux : le 24 juillet, Labours, le 29 août.

D'autres concours sont organisés comme celui des petits animaux ou celui des fruits et légumes. Renseignements auprès de la mairie de Saint-Uniac.

Règlement du concours bovins et fiche d'inscription disponibles sur le site de la commune de Médréac.

## CHÈQUE SPORT

**Avec la Région Bretagne,  
il va y avoir du sport !**

**Chèque sport : pour bouger sans se ruiner !**

La Région Bretagne renouvelle l'opération « Chèques Sport » pour la saison 2015-2016, opération qui encourage la pratique sportive des jeunes de 16 à 19 ans nés en 1997, 1998, 1999 et 2000.

Ce dispositif permet aux jeunes qui en font la demande de bénéficier d'une aide 15 euros, offerte par la Région Bretagne, pour toute inscription dans un club sportif de Bretagne.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de la Région Bretagne

Jeunes.bretagne.bzh. Les services de la Région restent également à votre entière disposition pour répondre à vos questions éventuelles relatives au dispositif « Chèques Sports » (02.99.09.17.87) ou à la promotion de cette opération « Elodie Coquart » (02.99.27.97.78).



## ÉCOLE DE MUSIQUE

La l'école de musique du Pays de Brocéliande a plus que jamais besoin de jeunes musiciens.

De nouveaux tarifs établis en fonction du quotient familial ont été mis en place en ce sens.

Les cursus scolaires ont été repensés. Entre les parcours Découverte, Passion, Loisirs, à la carte, Collectifs, chacun devrait trouver instrument à sa main.

Toutes les informations disponibles sur le site de l'EMPB :

<http://empb.free.fr/>



## VÉLO-RAIL

**La Gare a rouvert ses portes pour la saison**

Et si nous, Médréaciens, redécouvriions le site de la gare !

Depuis des années, la gare voit les touristes affluer pour s'adonner à la pratique du vélo-rail, tandis que « voyageurs » de la commune semblent s'en désintéresser. La visite est belle, pourtant. Après la balade dans l'un ou l'autre sens, possibilité de découvrir l'histoire des cheminots et de la gare ferroviaire grâce à des maquettes dynamiques et une scénographie restituant l'ambiance d'antan. L'occasion de se souvenir d'un temps pas si lointain, où la gare avait toute sa place dans la circulation des biens et des personnes.

6 € par personne - Parcours de 6 km aller-retour avec un départ toutes les heures, de 10 h à 17 h.

8 € par personne - Parcours de 13 km aller-retour avec un départ à 10 h, 14 h et 16 h (pique-nique possible pour le départ à 10 h).

24 € par équipage - Parcours pédalo-rail à assistance électrique de 6 km aller-retour pour quatre à cinq personnes.

Les tarifs comprennent l'accès à l'espace scénographique ferroviaire.

La réservation est fortement conseillée. Venir 15 minutes minimum avant le départ.

Renseignements et réservations, Gare vélo-rail de Médréac au 02 99 07 30 48. Ouverture les dimanches, jours fériés, vacances scolaires et en semaine sur réservation, du 5 avril au 30 juin et du 1er septembre au 4 octobre inclus. La gare est ouverte tous les jours du 1er juillet au 31 août, de 10 h à 17 h.



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Economie, emploi, jeunesse, petite enfance, environnement, services à la population.

Le site de la communauté de Communes Saint-Méen-Montauban grouille d'informations utiles :

Alors n'hésitez-pas ! Restez informés sur

<http://www.cc-montauban-de-bretagne.fr/>

## LE TRANSPORT A LA DEMANDE : UN SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF

Services à la population



### Harmonisation du Transport à la Demande

Les 19 communes du territoire bénéficieront du service TàD à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015. Le TàD est un service de proximité, qui permet aux habitants qui ont des difficultés de déplacements d'être mobiles.

Il permet d'aller chercher les personnes à leur domicile ou à un point d'arrêt (prédéfini) et de les déposer auprès d'équipements non marchands (établissements médicaux, arrêts de transport en commun, gare, mairies, associations d'aide à l'insertion, pharmacies...). Le service ne dessert pas les grandes surfaces ou les commerces de proximité tels que les boulangeries, les superettes...

Le service de transport à la demande de la communauté de communes, jusqu'à présent exclusivement réservé aux habitants de l'ancienne communauté de communes du Pays de Montauban-de-Bretagne, s'élargit à l'ensemble des 19 communes du nouveau territoire le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Les conditions d'accès au service restent les mêmes, il s'adresse aux personnes de + 65 ans, aux personnes en situation de handicap et aux personnes en recherche d'emploi.

Les horaires ont été élargis pour répondre au mieux aux besoins de la population :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 pour le TàD services et le TàD emploi.

Pour utiliser ce service, il faut **devenir adhérent**, et obtenir une carte de transport auprès du service transport de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban. Cette adhésion est gratuite.

Le TàD fonctionne avec des **tickets de transport** de 1€ ou de 2,50€. Ces tickets seront en vente à partir du 1<sup>er</sup> juillet, directement auprès du conducteur qui viendra vous chercher : les tarifs pour un « aller » vont de 1€, 2,50€ ou 5€ en fonction du public concerné et de la

destination, et les tarifs « aller-retour » oscillent entre 2€, 5€ et 7,50€.

#### CONTACT

Marie-Aude Massicot 02 99 06 54 92

#### IMPORTANT

Le TàD fonctionne exclusivement sur réservation préalable auprès d'une centrale de réservation, la « Centrale de Mobilité » :  
Pour réserver son trajet, deux solutions :  
- Soit par téléphone au 0.810.35.10.35  
- Soit par internet sur [www.illenoo-services.fr](http://www.illenoo-services.fr) : dans l'onglet « contactez-nous », sélectionnez « demande de réservation TAD » et remplissez l'ensemble des informations demandées.



#### EXEMPLE DE TRAJET

M. Jean à 75 ans et depuis quelque temps, il rencontre des difficultés pour conduire. Il habite à St-Pern et il a besoin de se rendre au cabinet d'ophtalmologie à Montauban-de-Bretagne.

Depuis qu'il a adhéré au service TàD de la CC, M. Jean n'a plus besoin de solliciter ses enfants ou ses voisins pour l'accompagner à ses rendez-vous. Il est autonome.

Il appelle la centrale de mobilité, au plus tard la veille de son rendez-vous pour indiquer l'heure à laquelle il souhaite quitter son domicile et convier de l'heure de retour avec le chauffeur. Cela ne lui coûtera que 5 € au total.

## FRANCE ADOT 35

(Association pour le don d'organes et de tissus humains)

Notre mission est de promouvoir le Don. Chaque personne qui accepte de donner représente un espoir de vie pour les malades en attente de transplantation.

L'association a besoin de correspondants locaux pour continuer d'informer et de sensibiliser la population. Nous recherchons également des personnes greffées ou qui ont donné pour témoigner de leur vécu sur des stands dans des lycées ou des facs.

France ADOT 35 fête cette année les 40 ans de son existence et sera présente le 27 septembre au Parc des Gayeulles. L'entrée y sera gratuite et de nombreuses activités vous y seront proposées. Venez nombreux !!!

Responsable Secteur : Jean Paul Gaillard  
Port. 06 84 40 29 61 - [www.france.adot.org](http://www.france.adot.org)  
Tél. 02 23 20 77 25

## ENTRETIEN DES VOIRIES

Suite à un transfert de compétences, la communauté de communes de St Méen-Montauban entretient la voirie sur la commune de Médréac. La modernisation des routes est effectuée en priorité pour les sorties d'exploitations agricoles. La Société POMPEI, qui est chargée des travaux, propose, à cette occasion, aux exploitants agricoles, de prolonger l'entretien de la voirie sur leur partie privée (passages d'engins agricoles) à la charge des propriétaires

## BIENVENUE À...

M. JOUCAN Sébastien : Plomberie, Chauffage, Sanitaire  
Tél. 06 42 70 44 68

M. CERTAIN Yves :  
numérisation de souvenirs, montages vidéo, diaporamas.  
Tél. 06 08 03 81 89

## À L'HONNEUR

### *Emile Jacquet, au service de la patrie.*

Il était jeune : 19 ans. Lorsqu'il a entendu que les Américains avaient débarqué sur son sol, il a voulu entrer dans le combat. C'est ainsi qu'il s'est engagé dans la Résistance le 15 juin 1944 et rejoint le 1er Bataillon FFI d'Ille-et-Vilaine le 02 août. Il a été de ceux qui ont fait prisonniers les 28 soldats Allemands encore présents sur la commune de Médréac. Il s'est ensuite retrouvé près des poches de Saint-Nazaire et Lorient, où les Allemands s'étaient retranchés en jetant leurs dernières forces. Il a participé à la Guerre d'Indochine et au conflit algérien. En 1960, après une série des campagnes longues et difficiles, il a choisi de réintégrer la vie civile pour profiter enfin de sa famille.

Un parcours au service de son pays qui mérite grande reconnaissance.



### *Linda Gillet, Fabien Heuzé : au service de l'excellence.*

La société des Meilleurs ouvriers de France a récompensé récemment les lauréats de ses concours départementaux des meilleurs apprentis.

Deux Médréaciens ont été distingués cette année :

- Linda Gillet, élève au C.F.A. d'Ille-et-Vilaine a reçu la médaille d'argent en peintre applicateur de revêtement lors du concours départemental d'Ille-et-Vilaine.

- Fabien Heuzé, élève en terminale bac pro aménagement paysager a reçu la médaille d'or en aménagement paysager dans le concours départemental des Côtes d'Armor.



Félicitations  
à eux deux.





*Restez en contact avec votre commune !*

Accueil

**Exposition sur la Grande Guerre 14-18 : 20 juin au 4 juillet à la Médiathèque**

La Communauté de Communes de Montauban Saint-Hélen a missionné la Maison du Patrimoine en Brocéliande pour concevoir une exposition itinérante sur la Grande Guerre 14-18. Celle-ci a été exposée dans les différentes communes de la Communauté de Communes et va être installée **du 20 juin au 4 juillet à la Médiathèque de Médréac.**

Eloigné de la zone où front, le territoire de Montauban, comme toute la Bretagne, a participé à l'effort de la guerre : cette exposition s'adresse aux documents d'archives, la vie quotidienne des habitants, la mobilisation, le rôle des femmes, l'armée des réfugiés belges, les requisiions, l'accueil des blessés, les hôpitaux, les prisonniers de guerre utilisés comme main d'œuvre... etc.

<http://medreac.cc-montauban-bret-de-herstagne.fr>

**Contact**  
Tél : **02 99.07.23.20**  
mailto:contact@wanadoo.fr

**Horaires**

- Lundi : 9h - 12h / 15h - 17h
- Mardi : 9h - 12h / Ferme
- Mercredi : 9h - 12h / 15h - 17h
- Jeudi : 9h - 12h / 15h - 17h
- Vendredi : 9h - 12h / Ferme
- Samedi : 9h - 11h30

**Actualités**  
Reformés des rythmes scolaires  
Lectures et ateliers

